



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION MERCREDI 15 MAI 2024 // N°815 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

CAUSE PALESTINIENNE
**LE BAHREÏN
SALUE
L'ENGAGEMENT
DE L'ALGÉRIE
AU CONSEIL
DE SÉCURITÉ**

Lire en page 3



LE DIRECTEUR DE LA CNR
ANNONCE :

**« LES AUGMENTATIONS
DES PENSIONS DE
RETRAITE SERONT
VERSÉES EN JUIN
PROCHAIN »**

Lire en page 6



SON HISTOIRE FAIT LE
BUZZ SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

**UN JEUNE
HOMME DISPARU
EN 1996
RETROUVÉ
30 ANS PLUS TARD
À DJELFA**

Lire en page 2



SELON UNE RÉCENTE ENQUÊTE DE L'ONS

LES SALAIRES DES TRAVAILLEURS EN ALGÉRIE EN HAUSSE



LE SALAIRE NET MOYEN EN 2021 S'ÉLÈVE À 42 800 DA, IL EST DE 60 100 DA DANS LE PUBLIC CONTRE 34 900 DA DANS LE PRIVÉ. DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES, LE SALAIRE MOYEN D'UN CADRE EST DE 135 630 DINARS, ALORS QUE CELUI D'UN AGENT D'EXÉCUTION EST DE 76 439 DINARS.

Lire en page 6



HUMAN RIGHTS WATCH LE DIT SANS
AMBIGUÏTÉ AUCUNE :

**« L'ARMÉE D'OCCUPATION
SIONISTE S'EN PREND
DÉLIBÉRÉMENT AUX
CONVOIS HUMANITAIRES »**

Lire en page 4



SON HISTOIRE FAIT LE BUZZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

UN JEUNE HOMME DISPARU EN 1996 RETROUVÉ 30 ANS APRÈS À DJELFA



Les réseaux sociaux ont explosé, dans la nuit de lundi à mardi, après les informations faisant état de la découverte d'un jeune homme originaire de Djelfa - dans un état lamentable - dans un entrepôt de son voisin, près de 30 ans après sa disparition. Selon des pages facebook locales, le

jeune Benamrane Omar a été retrouvé sain et sauf dans une sorte de trou recouvert de foin chez son voisin après avoir été kidnappé en 1996, à l'âge de 16 ans. Son cousin a indiqué dans un post sur facebook que Omar a été retrouvé sain et sauf. Il a publié dans un autre post la photo du concerné avec son chien retrouvé pendu car il ne s'est pas arrêté d'aboyer devant le domicile où était séquestré son propriétaire. Des internautes ont dit que le jeune homme disparu, il y a presque trois décennies, a été retrouvé sous le choc et n'a pu prononcer un mot. D'autres ont déploré la mort de sa mère de chagrin en 2007 pour son fils qu'elle n'a plus revu depuis 1996.

DOMINIQUE DE VILLEPIN ACCUSE ISRAËL DE REFUSER LE DIALOGUE POUR POURSUIVRE LA COLONISATION

« Israël ne veut en aucun cas d'une négociation (...) parce qu'ils veulent poursuivre dans la voie de la colonisation et poursuivre dans la voie de l'annexion rampante de la Cisjordanie », a déclaré l'ancien ministre français Dominique de Villepin dans une interview sur LCI. Pointant un « agenda caché », il estime « que la réalité de la politique menée par Israël et de la volonté d'Israël, c'est en aucun cas d'engager un processus de paix » et « qu'une grande partie des combats qui sont engagés sont faits pour masquer le fait qu'Israël ne veut en aucun cas, en tout cas Netanyahu ne veut en aucun cas de négocia-

tions ». « Que va-t-il se passer le jour, je l'espère le plus proche possible, où les portes de Gaza vont s'ouvrir? Le jour où cette prison à ciel ouvert, bombardée depuis 7 mois, va révéler ses secrets, qu'allons-nous voir? », a-t-il poursuivi. Selon l'ancien chef de gouvernement, Israël doit comprendre que « la force ne peut pas tout quand elle n'est pas appuyée par une stratégie politique », prenant l'exemple de l'échec américain en Afghanistan. Et de poursuivre : « La logique de Netanyahu est jusqu'au-boutiste, celle d'un gouvernement ultra nationaliste aux abois. C'est la survie de Netanyahu qui passe par son bilan ».

LES HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES OUVERTS AUX PERSONNES ATTEINTES D'AUTRES MALADIES

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a appelé à la nécessité de traiter les personnes atteintes de troubles mentaux d'une manière discrète, qui ne diffère pas du traitement des personnes atteintes d'autres maladies. Dans une déclaration à la presse, il a refusé d'attribuer un hôpital d'une capacité de 120 lits complets pour 05 personnes atteintes de maladies mentales, alors que certains hôpitaux ordinaires connaissent une surpo-

pulation et une forte pression dans les services, exigeant en même temps l'ouverture d'hôpitaux psychiatriques au profit d'autres maladies. Le ministre a exprimé son rejet absolu du traitement spécial des personnes atteintes de troubles mentaux par rapport à celles souffrant d'autres maladies, appelant à parvenir à l'égalité dans ce domaine et à l'acquisition de médicaments complets en temps opportun. M. Saihi a en outre révélé l'intention

de son secteur ministériel d'ouvrir des centres de désintoxication à Blida, Constantine, à l'ouest et au sud du pays, gérés par les secteurs concernés et indépendants des hôpitaux. Dans le cadre de la coopération entre le ministère de la Santé et celui de l'Enseignement supérieur, le ministre de la Santé a révélé la réouverture de la spécialité de psychiatrie dans les universités à partir de la prochaine session universitaire.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU SPÉCIALISÉ DANS L'IMMIGRATION CLANDESTINE À TIPAZA

Les éléments de la Sûreté de Tipaza ont réussi à démanteler un réseau spécialisé dans l'immigration clandestine. Ce dernier organisait des traversées clandestines vers l'autre rive de la Méditerranée. L'opération a été rendue possible grâce à la coopération entre les élé-

ments de la Sûreté et les garde-côtes. Dix suspects ont été arrêtés. Sur eux, les forces de l'ordre ont découvert des sommes de plus de 560 000 DA et 1 750 euros. Des gilets de sauvetage et une embarcation ont été également saisis. Les mis en cause ont été déférés devant le Parquet de Koléa.

L'ENQUÊTE DE PWC CONFIRME LE « CLIMAT DE CONFIANCE POUR L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE »

Le ministre des Finances Laaziz Faïd a indiqué, hier, que « l'enquête de PWC reflète réellement les potentialités d'investissement en Algérie et les acquis des chefs d'entreprise algériens. Ce climat de confiance n'est pas le fruit du hasard. Il témoigne de la bonne santé de l'économie algérienne ». Intervenant à la 27^e édition de Global CEO Survey de PWC, M. Faïd a rappelé qu'un travail de fond a été réalisé par les pouvoirs publics, avec notamment de nombreuses réformes. Mettant en avant

des chiffres mis à jour, le ministre des Finances a rappelé que le pays a atteint un taux de croissance de 4,1 % en 2023, outre 7 000 projets d'investissement enregistrés au niveau de l'AAPI et la création de 250 000 emplois via des projets récemment lancés dans le pays. « Les indicateurs sont au vert. Je dirai que le taux de croissance de l'Algérie est l'un des meilleurs au niveau du bassin méditerranéen, et cela grâce au climat des affaires favorable et au regain de confiance ».

COSOB : CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a rendu publiques les dates prévues pour la tenue des Assemblées annuelles générales des sociétés cotées en Bourse. Selon un communiqué de la COSOB, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la spa EGH CHAÏNE EL-AURASSI sera organisée le 21

mai au siège de l'entreprise. A l'ordre du jour, il sera question, entre autres, de l'examen du rapport de gestion de l'exercice 2023, de l'état financier arrêté au 31 décembre 2023, et de la reconfiguration du Conseil d'administration. Tandis que l'AGO de la société Biopharm est programmée pour le 5 juin au siège de l'entreprise,

sis à Reghaïa. Outre l'approbation des comptes de l'exercice 2023 et des comptes consolidés de l'exercice 2023, il est prévu la nomination d'un Administrateur et d'un nouveau commissaire aux comptes. Alors que la journée du 6 juin est réservée à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires d'Alliance Assurances.

LE SÉNATEUR AMÉRICAIN GRAHAM APPELLE ISRAËL À LARGUER DES BOMBES NUCLÉAIRES SUR GAZA

Appuyé par les États-Unis, Israël a déclenché une guerre génocidaire contre Gaza le 7 octobre 2023 à la suite de l'opération surprise du Hamas contre l'entité usurpatrice. Cette guerre a jusqu'à présent fait au moins 35 034 morts et 78 755 blessés palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants. Le sénateur américain Lindsey Graham a déclaré qu'Israël devrait « larguer des bombes nucléaires sur Gaza » pour mettre fin à la guerre et faire « tout ce qu'il juge nécessaire », justifiant de nouveau le largage des bombes atomiques sur le Japon pen-

dant la Seconde Guerre mondiale. Le sénateur républicain de Caroline du Sud a suggéré qu'Israël aurait raison de raser la bande de Gaza assiégée simplement parce que les États-Unis ont fait pareil avec les villes d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945, causant la mort de plus de 200 000 personnes. « Pourquoi est-il acceptable que l'Amérique largue deux bombes nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki pour mettre fin à leur guerre contre les menaces existentielles? Pourquoi était-ce acceptable pour nous de faire ça? Je pensais que tout allait bien », a-t-il déclaré dimanche à l'antenne de

la chaîne d'information NBC News. Et de poursuivre : « Alors, Israël, faites tout ce que vous avez à faire pour survivre... Quoi que vous ayez à faire. » Graham a également exhorté le président américain Joe Biden à fournir davantage de bombes au régime occupant. « Lorsque nous avons été confrontés à la destruction en tant que nation après Pearl Harbor, en combattant les Allemands et les Japonais, nous avons décidé de mettre fin à la guerre en bombardant Hiroshima et Nagasaki avec des armes nucléaires », a-t-il dit. « Je pense que c'était la bonne

décision de lancer des bombes nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki pour mettre fin à la guerre. » « Donnez à Israël les bombes dont il a besoin pour mettre fin à la guerre. Ils ne peuvent pas se permettre de perdre », a proféré le sénateur américain. Ces déclarations interviennent quelques jours après que Biden a décidé de suspendre une livraison d'armes vers Israël à moins qu'il ne lance une attaque à grande échelle contre Rafah, la ville la plus au sud de Gaza, où se réfugient 1,5 million de Palestiniens.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CAUSE PALESTINIENNE

Le Bahreïn salue l'engagement de l'Algérie au Conseil de sécurité

Le chef de la diplomatie du Bahreïn a salué les efforts diplomatiques de l'Algérie et son engagement au sein du Conseil de sécurité de l'ONU en faveur de la cause palestinienne et un cessez-le-feu dans la bande de Gaza.

Les travaux des réunions ministérielles préparatoires au 33^e Sommet de la Ligue arabe ont débuté, hier, à Manama (Bahreïn), avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf. Ces réunions, souligne un communiqué du ministère des Affaires étrangères, ont porté sur le suivi de la mise en œuvre des résolutions adoptées lors du précédent sommet tenu à Djeddah, ainsi que sur les principales questions proposées pour inscription à l'ordre du jour du sommet de Manama, en tête desquelles la cause palestinienne et les derniers développements liés à la sécurité nationale arabe dans toutes ses dimensions. A cette occasion, «les efforts consentis inlassablement par l'Algérie depuis son adhésion au Conseil de sécurité en soutien à la question palestinienne ont été particulièrement salués, notamment son rôle dans la prise en charge des priorités urgentes imposées par la conjoncture à Ghaza, outre



ses efforts déployés en vue de l'admission de la Palestine comme Etat de plein droit à l'ONU», note le communiqué. Par ailleurs, Ahmed Attaf a eu, en marge de ces travaux, des entretiens bilatéraux avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés jordaniens, Ayman Safadi, avec qui il a évoqué des questions concernant les relations algéro-jordaniennes en sus de la coordination bilatérale en prévision du Sommet de Manama. Le

ministre a également tenu avec son homologue mauritanien, M. Mohamed Salem Ould Marzouk, une réunion de concertation consacrée à l'échange d'analyses et de visions sur le développement de la situation aux niveaux arabe et africain, compte tenu des rôles dont s'acquittent ces deux pays frères au sein de ces espaces. Aussi, M. Attaf a rencontré son homologue yéménite, Mohsen Al-Zindani, avec qui il a examiné l'évolution de la situation au Yémen et les perspec-

tives de mobiliser le soutien nécessaire à travers le Conseil de sécurité de l'ONU. Le ministre des Affaires étrangères s'est, en outre, entretenu avec son homologue du Bahreïn, M. Abdullatif bin Rashid Al-Zayani. Le chef de la diplomatie du Bahreïn a salué les efforts diplomatiques de l'Algérie et son engagement au sein du Conseil de sécurité de l'ONU en faveur de la cause palestinienne et un cessez-le-feu dans la bande de Gaza.

Y.S.

18^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA MÉDITERRANÉE L'ALGÉRIE Y PREND PART

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé, lundi, une réunion de coordination, en prélude de la participation d'une délégation parlementaire du Conseil aux travaux de la 18^e session de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), prévue les 15 et 16 mai à Braga (Portugal), indique un communiqué de cette institution législative. Lors de cette réunion, le président du Conseil de la nation a souligné «l'importance de la diplomatie parlementaire et son rôle prépondérant dans le système politique international», recommandant de «continuer, à travers ses mécanismes, à défendre les positions de l'Algérie vis-à-vis des différentes questions régionales et internationales ainsi que ses approches face aux défis politiques, économiques, sécuritaires et environnementaux dans la région méditerranéenne et ce, dans le cadre des principes de la diplomatie nationale, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Dans ce contexte, il a mis en avant «la place stratégique de l'Algérie dans le bassin méditerranéen et l'attachement de ses dirigeants à consacrer son appartenance méditerranéenne en tant que partie intégrante de son identité multidimensionnelle», appelant les membres de la délégation à «contribuer, avec efficacité, à enrichir les travaux de la session, en mettant en lumière la cause palestinienne juste et les questions de décolonisation dans le bassin de la Méditerranée et en Afrique, notamment la question du Sahara occidental», a ajouté le communiqué. L'ordre du jour de la 18^e session de l'APM inclura le débat et l'adoption des rapports et des projets de décisions élaborés par les commissions permanentes de cette instance régionale, à savoir la coopération politique et sécuritaire, la coopération économique, sociale et environnementale et le dialogue des civilisations et les droits de l'homme. La délégation du Conseil de la nation, qui participera dans le cadre d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement algérien, est composée de Messieurs Lyes Achour, président de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation et président de la délégation, et des membres Mohamed Hachemi Deba-beche et Ahmed Bennai.

Y.B.

DES EXPERTS EN GÉOPOLITIQUE ET LE DG DE L'INESG LES METTENT EN LUMIÈRE :

«Voici les motifs de l'obstruction maroco-sioniste à la construction du Maghreb»

La journée d'étude intitulée "La question du Sahara occidental au cœur de la conscience mondiale" aura été une autre occasion de nous replonger dans la stratégie régionale et internationale, à l'aune des deux guerres qui se déroulent en Ukraine et à Gaza, et qui scelleront le sort de beaucoup de choses à la fois. Toutefois, malgré les enjeux qui en découlent, ces deux guerres ne peuvent occulter, pour Alger, l'autre guerre qui se déroule à nos portes sud-ouest : celle du peuple sahraoui opprimé par le dernier Etat colonial en Afrique : le Maroc. Présents en force lors de cette journée, les experts en relations internationales ont confirmé que la construction d'un «Maghreb arabe des peuples» est devenue un «impératif» au vu de l'évolution du monde, tenant le Maroc pour responsable d'avoir entravé la construction de l'espace maghrébin en raison de ses ambitions coloniales et ses relations avec l'entité sioniste usurpatrice». Sahara occidental et Palestine : colonialisme au Maghreb et colonialisme au Machrek. «Qui se ressemble s'assemble», dit l'adage millénaire. Cette coalition d'usurpateurs du droit international ne peut être intégrée dans un espace de paix et de solidarité. Dans son intervention, incisive et remarquée, le directeur de l'institut, Abdelaziz Medjahed, a souligné l'importance de construire "un Maghreb arabe des peuples", soulignant que le succès dans la réalisation de cet objectif

dépend de la seule volonté des peuples ; puis, posant la question «Quel est le poids des peuples du Maghreb et quel est celui du Makhzen ?». Puis : «Le Makhzen ne sert pas les intérêts des peuples, mais travaille plutôt contre eux», et cette cause «commande de la dénoncer, car il est du devoir de toutes les personnes intègres du monde de souligner ce fait». De son côté, le directeur du Centre sahraoui d'études stratégiques, Ibrahim Mohamed Mahmoud, a souligné dans son intervention que l'instauration d'un «Maghreb arabe des peuples» est inévitable, car imposée par le contexte international actuel et les transformations majeures qui se succèdent, non seulement dans cette région, mais même dans tout le continent africain». A cet égard, il a déclaré : «Les défis et les répercussions sont grands et impliquent une lourde responsabilité, qui nécessite de revenir à l'idée de blocs pour que les pays puissent exercer leur souveraineté et défendre leurs intérêts», soulignant que la construction d'un «Maghreb arabe des peuples» est une idée réaliste, «en vertu des relations entre les peuples, des points communs et des ressources naturelles disponibles dans la région», appelant à l'exemple «de nombreux pays africains qui ont réussi à construire des blocs». Ibrahim Mohamed Mahmoud a prévenu que le Makhzen «est celui qui fait obstacle à la construction du bloc maghrébin, car il ne respecte pas la

légitimité internationale et a des ambitions expansionnistes, puisqu'il occupe toujours le Sahara occidental». Pour l'orateur, l'autre raison pour ne pas construire une union maghrébine est «la présence d'intentions coloniales qui ne cherchent pas le bien-être de la région, mais, au contraire, veulent garder sous la main une colonie pour piller ses ressources», et donc - ajoute-t-il, - «le Maghreb des peuples» est une tentative qui doit provenir des peuples, «lesquels imposeront d'ouvrir des ponts de communication entre les élites et la société civile pour atteindre cet objectif». Dans ce contexte, il a souligné que l'Algérie possède toutes les capacités qui la qualifient pour lancer et encadrer le débat et "être la locomotive qui poussera les peuples de la région à construire l'édifice maghrébin», concluant que la construction d'un «Maghreb des peuples» est une conviction ferme, inéluctable et inéluctable et un facteur de stabilité et d'équilibre dans la région. Quant à l'ambassadeur de la République arabe sahraouie en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, il estime qu'à la lumière des évolutions actuelles, la réponse réelle et appropriée aux projets coloniaux est «la construction d'un Maghreb arabe des peuples», se félicitant de la récente réunion tripartite qui a réuni les présidents de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye. Dans son intervention sur le sujet, le directeur du Centre arabe de

recherche et d'analyse politiques à Genève, Riyad Al-Sidawi, a confirmé que l'objectif est désormais de fonder un «Maghreb arabe des peuples», loin de l'approche qui entrave la construction de l'Union du Maghreb arabe par l'occupation du Sahara occidental par le Maroc et la normalisation avec l'entité sioniste», soulignant «le refus des peuples de la région d'entretenir des relations avec l'entité sioniste, y compris le peuple marocain, puisque «pas moins de 85 %» est contre la normalisation avec l'entité sioniste, comme le confirment les centres de sondage d'opinion. Dans un contexte connexe, il a salué la réunion consultative périodique entre l'Algérie, la Libye et la Tunisie, affirmant que cette réunion serait "une voie vers la construction de l'Union du Maghreb arabe". À son tour, le journaliste et militant marocain Badr Al-Aidoudi a estimé, dans son intervention depuis l'Espagne par visioconférence, qu'«il n'est pas possible de construire l'Union du Maghreb arabe à la lumière de la vision étroite et des ambitions coloniales du Maroc». Il a poursuivi en disant : «Il y a de réelles tentatives pour qu'il n'y ait pas d'union, que ce soit de la part du Makhzen ou de l'entité sioniste occupante, car toute union ferait de la région une équation difficile à l'heure actuelle, surtout à la lumière des transformations actuelles», regrettant que le Makhzen «se soit associé aux sionistes».

Par Fayçal Oukaci

HUMAN RIGHTS WATCH LE DIT SANS AMBIGUÏTÉ AUCUNE

«L'armée d'occupation sioniste s'en prend délibérément aux convois humanitaires»

L'enquête publiée par Human Rights Watch confirme la thèse déjà largement admise que l'armée d'occupation israélienne utilise à Ghaza, la famine comme une arme de guerre. L'armée sioniste, comme le montre l'enquête de Human Rights Watch empêche délibérément l'approvisionnement en eau, en nourriture, en carburant de Ghaza, elle entrave intentionnellement l'acheminement de l'aide humanitaire,...

Dans une enquête rendue publique ce mardi sur son site internet, Human Rights Watch a annoncé que les forces d'occupation israéliennes ont mené pas moins de huit frappes contre des installations humanitaires et des convois d'aide alimentaire à Ghaza. Ces frappes israéliennes, précise le document, ont été menées « malgré le fait que les organisations humanitaires aient communiqué les coordonnées de leur itinéraires et de leurs positions aux autorités israéliennes pour éviter d'être prises pour cible ». Selon cette enquête, aucun avertissement préalable n'a été lancé aux organisations humanitaires avant ces frappes, ce qui signifie que l'armée sioniste les a ciblés délibérément. Depuis le 07 octobre 2023, indique Human Rights Watch, plus de 250 travailleurs humanitaires dont 188 membres de l'UNRWA ont été tués dans la bande de Ghaza. En plus de ces dégâts humains, l'UNRWA, dans son bilan révèle, de son côté, qu'au total 169 de ses installations à Ghaza ont été touchées par des frappes de l'armée d'occupation israélienne. En ciblant les installations et les convois humanitaires, l'armée d'occupation israélienne vise à dissuader toute action visant à fournir une assistance vitale à Ghaza. L'enquête publiée par Human Rights Watch confirme d'ailleurs la thèse déjà largement admise



que l'armée d'occupation israélienne utilise à Ghaza, la famine comme méthode de guerre. L'armée d'occupation sioniste, comme le montre l'enquête de Human Rights Watch empêche délibérément l'approvisionnement en eau, en nourriture, en carburant de Ghaza, elle entrave intentionnellement l'acheminement de l'aide humanitaire, elle rase les zones agricoles et prive la population du nécessaire vital à sa survie. Pourtant,

les lois de la guerre exigent des belligérants à s'interdire d'user de la famine, et d'attaques ciblant des civils ou des biens à caractère civil. Mais l'armée sioniste ne tient compte d'aucune loi de la guerre ! Les violations graves qu'elle a commis à Ghaza sont incalculables et elle continue sa sale guerre se soucier le moins du monde des lois de la guerre et du droit international. Les demandes formulées à Israël par des organisations

dont Human Rights Watch de permettre à la Commission d'enquête internationale indépendante sur le Territoire palestinien occupé d'accéder à Ghaza, ont reçu évidemment une fin de non-recevoir. Epaulée par les Etats-Unis qui usent de leurs influences pour bloquer le travail en faveur de la Palestine de la CPI et des autres institutions mondiales, l'entité sioniste mène son nettoyage ethnique à Ghaza à huis

clos et en toute impunité, du moins pour l'instant ! Avec preuves à l'appui, l'entité sioniste est accusée de violations de la Convention sur le génocide, mais protégée par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui continuent à la couvrir et à lui fournir des armes, elle continue à affamer les habitants de Ghaza, à les déplacer par milliers, à tuer des civils, à détruire des biens civils, à s'en prendre aux œuvres humanitaires Bref, elle fait tout pour semer désolation et ruine à Ghaza et la rendre invivable ! En occupant dernièrement le passage de Rafah, les forces d'occupation ont fermé le principal passage terrestre par lequel l'aide humanitaire est acheminée et par où les blessés et malades sont évacués afin d'être soignés en dehors de la bande de Ghaza. La catastrophe humanitaire que vit Ghaza va s'exacerber, d'autant plus que la nourriture et le carburant y sont quasiment inexistantes.

Boualem B.

PAS DE GÉNOCIDE À GAZA SELON LA MAISON BLANCHE

Jusqu'ou iront les Etats-Unis dans leur déni de la réalité ?

Jake Sullivan, le conseiller du président américain Joe Biden, a déclaré lors d'un point de presse que la guerre que livre actuellement l'armée d'occupation à Ghaza n'est pas un génocide. En d'autres termes, c'est une guerre propre ! Il faut vraiment avoir la mémoire très courte et nourri de mensonges et de doubles discours jusqu'à la nausée pour oser tenir de tels propos. Il ya à peine quelques mois, cette même administration américaine accusait la Russie de perpétrer des crimes

de guerre en Ukraine. « Nous avons examiné les preuves, nous connaissons les normes juridiques et il n'y a pas de doute: ce sont des crimes contre l'humanité. Et je dis à tous ceux qui ont perpétré ces crimes et à leurs supérieurs ou complices dans ces crimes: vous en rendrez compte » a alors déclaré la vice-présidente Kamala Harris lors d'un discours. Des propos qui seront repris quasiment par tous les responsables américains qui ont même appelé à la mise en place d'un tribunal spécial pour

juger les plus hauts responsables russes accusés de génocide en Ukraine. Et pourtant, n'importe quel novice en faisant la comparaison entre ce que subissent les populations civiles à Ghaza et en Ukraine, comprendra l'inanité du discours américain. Crimes de guerre en Ukraine, oui ! Mais pas à Ghaza ! C'est exactement dans la même veine que « c'est une chèvre même si elle vole » ! Comme le ridicule ne tue pas. Les Américains aiment bien en abuser !

B.B.

450.000 personnes déplacées par force de Rafah

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) affirme que près de 450.000 personnes ont été déplacées par force de Rafah, depuis que le premier ordre d'évacuation a été émis le 6 du mois en cours, 7 mois après le début d'une agression sioniste génocidaire contre Ghaza qui a entraîné 35000 martyrs, des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent dont le déplacement de la population. L'agence onusienne a

ajouté, dans un communiqué publié hier, que les Palestiniens de la bande sont constamment confrontés à l'épuisement, à la faim et à la peur, mentionnant que les rues de la ville de Rafah sont devenues vides, tandis que les familles continuent de fuir à la recherche de sécurité. Elle a indiqué que les bombardements et les ordres d'évacuation dans le nord de Ghaza ont entraîné de nouveaux déplacements et la peur parmi des milliers de familles. L'UNRWA a affirmé qu'il n'y a nulle part où aller et qu'il n'y a

pas de sécurité sans cessez-le-feu. Elle a estimé que restreindre l'accès humanitaire est une question de vie ou de mort pour les habitants de la bande, qui souffrent déjà des bombardements continus et de l'insécurité alimentaire. Elle a souligné, dans ce texte, la nécessité immédiate et urgente d'un passage sûr pour l'aide humanitaire et ses travailleurs. Les forces sionistes continuent de fermer le poste frontière de Rafah et le poste commercial de Karam Abu Salem, dans le sud de la bande de Ghaza, au milieu

des avertissements d'une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation sionistes ont également étendu leurs attaques terrestres et aériennes dans tous les gouvernorats de la bande, après avoir exigé le déplacement des populations de vastes zones de Jabaliya, au nord de la bande, ainsi qu'à l'est et au sud de la ville de Rafah, et leur incursion dans le sud de la ville Ghaza et à l'est de Khan Younés. Les autorités palestiniennes de la santé ont déclaré, hier matin,

que l'armée d'occupation a commis 8 massacres en 24 heures dans l'enclave, faisant 82 martyrs et 234 blessés. Dans l'une de ces attaques, un chauffeur palestinien travaillant pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est tombé en martyr, lundi dernier, et une autre employée étrangère a été blessée, lors d'une frappe des forces sionistes ayant ciblé leur véhicule, à l'est de la ville de Rafah, selon des sources médicales de l'hôpital européen de Ghaza.

Avec agences

RENTÉE SCOLAIRE

Les opérateurs s'engagent pour des articles scolaires à des prix abordables

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a indiqué, avant-hier, dans un communiqué, qu'en prévision de la prochaine rentrée scolaire, des opérateurs économiques locaux, activant dans la production et l'importation des articles scolaires, se sont engagés à assurer la disponibilité de leurs produits et les proposer à des prix abordables, dans le but de préserver le pouvoir d'achat des familles.

Cet engagement a été pris à l'occasion de la réunion de la commission «Articles scolaires», relevant du CREA et composée de producteurs et d'importateurs de ces produits, qui s'est tenue lundi, à l'invitation du président de cette organisation patronale, Kamel Moula, précise le communiqué. Kamel Moula a assuré que cette commission «allait travailler en étroite concertation avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations», ajoute le document, précisant que «les échanges entre les opérateurs économiques ont permis de définir les grands axes du plan d'action de la commission». Parmi ces axes, le CREA a cité «l'identification des capacités d'investissement aux fins d'élaborer un plan de développement de la production nationale des articles scolaires pour limiter leur importation», soulignant qu'il (CREA, ndlr) «solicitera l'Agence algérienne de promotion des investissements +AAPI+ pour introduire la production industrielle des articles scolaires dans la liste des secteurs prioritaires».

Les industriels de ladite commission se sont engagés à «faire bénéficier de leurs expertises les investisseurs qui vont s'inscrire dans cette



démarche aux fins de réaliser ce nouvel objectif de production nationale à moyen terme», a fait savoir le communiqué, ajoutant que dans l'attente de la mise en œuvre de cette démarche de production, «le CREA s'attache, dans l'esprit 'Patriotes économiquement, Solidaires socialement', à tout mettre en œuvre pour

permettre aux familles de faire leurs achats en toute sérénité pour la rentrée de septembre 2024». A cet effet, annonce le communiqué, «les opérateurs de la commission se sont engagés à permettre la disponibilité des articles scolaires dans des délais raisonnables bien avant la rentrée de septembre», ainsi qu'à «continuer

à préserver le pouvoir d'achat des familles en proposant des articles scolaires à des prix abordables». Enfin, le CREA a affirmé, dans ce sens, qu'il reste «mobilisé autour de ses engagements, particulièrement celui de la préservation du pouvoir d'achat des familles algériennes».

R.S.

SELON UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : LES FEUX DE FORÊT ONT COÛTÉ 4,5 MILLIARDS DE DINARS EN 2023

«En 2023, les dégâts causés par les feux de forêts ont coûté 4,5 milliards de dinars», révèle, hier, Hamid Afra, délégué général aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Pour renforcer la prévention et la vigilance, et ainsi réduire les pertes, «la direction générale des forêts a eu l'accord du Premier ministre et du ministère des Finances pour recruter des saisonniers», annonce encore le même responsable.

«La campagne de lutte contre les incendies de forêt a débuté le 1er mai, soit avec un mois d'avance par rapport à d'habitude», indique le délégué général aux risques majeurs, dans l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. Cette décision a été prise pour s'adapter au réchauffement climatique, explique Hamid Afra. Un conseil interministériel, présidé par le premier ministre, s'est tenu, avant-hier, au sujet de la prévention et de la lutte contre les feux de forêts. Il s'agit du deuxième conseil interministériel après celui du 26 mars dernier, au cours duquel, le plan national de lutte contre les incendies de forêts a été examiné. «Ce plan comprend de nombreuses actions préventives, notamment l'ouverture des pistes forestières et la réalisation des

points d'eau et des aires d'atterrissages pour les moyens aériens», précise le responsable.

«C'est la quatrième année que nous utilisons les moyens aériens d'extinction des feux, qu'ils soient affrétés ou acquis. Sur le plan d'acquisition de sept avions bombardiers d'eau en 2024, six ont déjà été réceptionnés à l'aéroport d'Alger, le septième arrivera au quatrième trimestre de cette année. Six autres appareils ont été affrétés», dira Hamid Afra.

«Si l'on ajoute les moyens déjà existants, à savoir six hélicoptères de la Protection Civile et cinq autres appareils du ministère de la Défense nationale, sans oublier le Beriev acquis et qui a une capacité de

12 mille litres d'eau, cela fait une flotte de 25 appareils aériens mobilisés cette saison pour lutter contre les incendies», annonce le représentant du ministère de l'Intérieur, précisant que des drones sont également utilisés pour la détection des incendies. Hamid Afra rassure également sur la disponibilité de l'eau pour éteindre les feux. «Nous comptons 12 barrages éligibles à l'écopage, car disposant d'un plan d'eau d'une longueur d'au moins 500 mètres, une condition pour qu'un avion puisse d'y ravitailler. Il y a aussi les bassins d'eau réalisés dans les massifs forestiers et l'eau de mer disponibles le long de la côte».

R.S.

GECF : le secrétaire général en visite de travail en Algérie

Le secrétaire général (SG) du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, a entamé, hier, une visite de travail de deux jours en Algérie, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. Lors de sa visite en Algérie, les 14 et 15 mai, Mohamed Hamel aura des rencontres avec le ministre de l'Energie et des Mines et des responsables du secteur, précise le communiqué qui a souligné que cette visite

s'inscrit dans le cadre du renforcement des efforts conjoints entre l'Algérie et le GECF en matière de recherche scientifique et d'innovation. Il sera procédé, à cette occasion, à la mise en place d'un plan et d'un programme d'action à court, moyen et long termes de l'Institut de recherches sur le gaz (GRI), qui a été inauguré le 29 février dernier à Alger, en marge de la tenue du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du

PORTANT SUR PLUSIEURS DOMAINES ALGER ET MARSEILLE SIGNENT UNE CONVENTION DE COOPÉRATION

Une convention de coopération portant sur plusieurs domaines, a été signée, lundi, entre la wilaya d'Alger et la ville de Marseille (Sud de la France), en présence du wali, Mohamed Abdennour Rabehi, et le maire Benoit Payan. La convention de coopération porte notamment sur «l'ingénierie urbaine, la valorisation du patrimoine, la préservation de l'environnement, et le sport», a précisé Mohamed Abdennour Rabehi, soulignant qu'il s'agit d'axes prioritaires qui pourraient être élargis à d'autres domaines en fonction des attentes des populations des deux villes». Le wali d'Alger s'est engagé, à cette occasion, à «ne ménager aucun effort» en vue de favoriser une approche portant sur un développement durable d'Alger et de Marseille, «deux villes majestueuses de la Méditerranée, dit-il. Dans l'objectif de faire d'Alger une grande capitale méditerranéenne, les autorités ont lancé quatre plans d'aménagement, de réhabilitation et de modernisation, des plans qui permettront de réhabiliter son tissu urbain, de moderniser ses réseaux de transport et de réaménager sa façade maritime. Le maire de Marseille a salué, de son côté «la volonté politique» des deux parties pour renforcer la coopération à travers des projets au profit des citoyens de ces deux grandes villes méditerranéennes. Durant son séjour à Alger, la délégation française, conduite par le maire de la ville de Marseille, effectuera des visites dans plusieurs monuments de la capitale, entre autres, la Basilique de Notre Dame d'Afrique, la Casbah, le Jardin d'Essais, le musée des Beaux Arts et le Sanctuaire des martyrs.

R.N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

28 MORTS ET 1 495 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Vingt-huit (28) personnes ont trouvé la mort et 1495 autres ont été blessées dans 1264 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 5 au 11 mai, à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira, avec 4 morts et 44 autres blessées, suite à 28 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 885 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (70 incendies), Chlef (55) et Oran (48), ajoute le communiqué. Durant la même période, 7048 interventions ont été effectuées par les services de la Protection civile pour le sauvetage de 439 personnes en situation de danger, ainsi que 6105 opérations diverses.

R.N.

R.E.

LE DIRECTEUR DE LA CNR
ANNONCE :

**« LES AUGMENTATIONS DES
PENSIONS DE RETRAITE SERONT
VERSÉES EN JUIN PROCHAIN »**

Le Directeur de la Caisse nationale des retraites (CNR), Abdelhafid Adrar, a annoncé que les augmentations des pensions de retraite décidées par le président Abdelmadjid Tebboune seront versées en juin prochain avec effet rétroactif à partir du mois de mai. Dans une interview à la chaîne «EchoroukNews», Abdelhafid Adrar a déclaré que « l'augmentation moyenne des pensions des retraités sera au niveau de 3 500 dinars », révélant par la même occasion que « 50 000 travailleurs algériens sont appelés chaque année à la retraite. » Concernant les augmentations totales prévues au profit des retraités, le premier responsable de la CNR a révélé qu'« elles ont atteint le niveau de 170 milliards de dinars algériens », ce qui équivaut à 1,268 milliard de dollars américains, indiquant par la même occasion qu'il y a un déficit au sein de la caisse qui s'élève à 380 milliards de dinars en 2023. Abdelhafid Adrar a déclaré, en outre, que l'emploi continu des travailleurs, qui représentaient un demi-million de travailleurs dans l'emploi public, a réduit les répercussions du déficit enregistré dans la Caisse.

R.E.

ENERGIE

ARKAB REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRO- PORTUGAISE TECHNOEDIF ENGINEERING

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu lundi, à Alger, une délégation de la société algéro-portugaise, TECHNOEDIF Engineering, spécialisée dans les services d'ingénierie de l'industrie pétrolière et gazière, a annoncé un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont discuté des opportunités de coopération et d'investissement dans le secteur de l'énergie, en particulier les services d'ingénierie dans le domaine du pétrole et du gaz, ainsi que des solutions technologiques modernes ayant trait aux hydrocarbures, en sus de la formation de la ressource humaine en Algérie, souligne ledit communiqué. Les deux parties ont également passé en revue les activités et les programmes actuels et futurs de l'entreprise, notamment dans les domaines de la pétrochimie, de la valorisation et de la réduction de l'empreinte carbone. Le ministre est la délégation de TECHNOEDIF Engineering ont, en outre, souligné l'importance de "l'échange d'expériences, du transfert de technologie et de l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques avec les institutions du secteur dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité, et de l'industrie manufacturière minière", affirme le communiqué du ministère de l'Energie.

SELON UNE RÉCENTE ENQUÊTE DE L'ONS

Les salaires des travailleurs en Algérie en hausse

Partant d'une base de calcul de l'année 2021, le niveau des salaires nets mensuels (hors Agriculture et hors Administration) en Algérie est de 42 800 DA. Il est de 60 100 DA dans le public et de 34 900 DA dans le privé national, affirme une récente enquête de l'Office national des Statistiques (ONS).

Les résultats de l'enquête confirment que les activités pétrolières (production et services d'hydrocarbures) et financières (banques et assurances) demeurent les secteurs qui payent le mieux avec des niveaux de salaires relativement élevés soit respectivement 111 800 DA et 62 800 DA. A l'inverse, les secteurs de "la construction", de "l'immobilier et services aux entreprises" se distinguent avec des salaires inférieurs à la moyenne, soit respectivement 32 500 DA et 35 700 DA. Les écarts de salaires selon la qualification et les secteurs d'activités sont dans certains cas assez élevés. En effet, le salaire des agents de maîtrise dans les activités liées aux hydrocarbures, (où le personnel est très qualifié) est de 107 800 DA contre 37 900 DA dans le secteur de "la construction", précise l'enquête de l'ONS. « La qualification du salarié, le secteur juridique, la taille de l'entreprise ainsi que les spécificités de rémunération sectorielles des entreprises de certains secteurs sont les éléments les plus discriminants du niveau des salaires. » souligne ladite enquête. Le niveau moyen des salaires dépend selon le secteur d'activité, soit de l'importance de la proportion des cadres (Industries extractives et activités financières), soit de la prédominance du personnel d'exécution (Construction). En 2021, le salaire moyen mensuel net tous secteurs juridiques confondus a évolué de 1,4% par rapport à 2020. L'enquête estime globalement que le



salaire moyen mensuel net enregistré en 2021 une faible progression par rapport à celles observées ces dernières années. Par qualification, cette hausse est de 1,1% pour les cadres, 1,4% pour les agents de maîtrise, et de 1,5% pour le personnel d'exécution. « Au niveau national, le salaire de base représente en moyenne 58% et les primes et indemnités 42% de la rémunération brute totale », souligne l'ONS. Notons que l'enquête annuelle sur les salaires auprès des entreprises, réalisée par voie postale par l'ONS a donné des résultats relatifs au mois de Mai 2021 et sont issus de l'exploitation de 696 entreprises, ayant répondu et représentant

toutes les activités (toutes les sections hormis l'agriculture et l'administration) et les secteurs juridiques. Elle a touché 491 entreprises publiques nationales et 205 entreprises privées nationales de 20 salariés et plus. Le but de cette enquête, précise l'ONS, est d'évaluer le niveau des salaires nets mensuels versés au personnel permanent et non permanent, ainsi que la structure du salaire brut (salaire de base et primes indemnités) par secteur d'activité et selon les trois niveaux de qualification des salariés (cadres - agents de maîtrise - personnel d'exécution) pour les secteurs juridiques public national et privé national.

R.S.

PWC GLOBAL CEO SURVEY AFFIRME :

90% DES CHEFS D'ENTREPRISE ALGÉRIENS CROIENT EN UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE EN 2024

Placée sous le slogan « Transformation et résilience : l'Algérie à l'aube d'une nouvelle ère économique », La 27e édition du PricewaterhouseCoopers (PwC), un réseau britannique d'envergure internationale d'entreprises spécialisées dans des missions d'audit, d'expertise comptable et de conseil, s'est ouverte, hier à l'hôtel Sheraton d'Alger, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, du CREA et des chefs d'entreprises.

Quatre thématiques seront abordés, à savoir le secteur des mines et de sidérurgie, les énergies renouvelables, le numérique et l'intelligence artificielle et, enfin, l'investissement et les exportations. Le PWC Global CEO Survey, un sondage qui se déroule pour la première fois en Algérie, demeure « un baromètre

relatif au moral des chefs d'entreprises auprès d'un panel de 4 700 dirigeants, dont des dirigeants algériens, a révélé que 90% des chefs d'entreprises algériens croient en une dynamique croissante en 2024, alors que 87 % sont sereins, estimant que leurs entreprises connaîtront une croissance au cours des trois prochaines années. » rapporte la radio algérienne. Walid Abi Ayad de PwC, dans une déclaration à la radio, que « pour 55% des chefs d'entreprises algériens, le changement climatique constitue une motivation pour développer leurs entreprises, sachant que la moyenne mondiale est de 75%. Ce qui témoigne, selon M. Abi Ayad, d'une prise de conscience des dirigeants en Algérie. » Aussi, indique le même baromètre, 50% des chefs d'entreprises algériens

comptent innover pour répondre aux marchés internationaux, alors que la moyenne mondiale est de 58%. Quant à la numérisation et de l'utilisation de l'intelligence artificielle, Abi Ayad a souligné que « 57% des chefs d'entreprises algériens prévoient une amélioration dans l'efficacité dans le travail, alors que 50% des chefs d'entreprises algériens estiment que l'intelligence artificielle aura un impact positif au cours des trois prochaines années. »

« Chez PwC, nous sommes convaincus qu'il y a un regain économique en Algérie », dira Abi Ayad à la radio nationale, soulignant « l'amélioration du climat des affaires et une volonté d'aller vers un développement économique multiple ».

R.E.

PÉTROLE

La production algérienne continue d'augmenter pour le deuxième mois consécutif

La production pétrolière en Algérie a continué de croître légèrement pour le deuxième mois consécutif en avril, de 1.000 barils par jour sur une base mensuelle, pour s'aligner sur les réductions volontaires mises en œuvre par le pays, selon les données publiées mensuellement par l'Unité de recherche sur l'énergie (basé à Washington). L'Algérie met en œuvre une réduction volontaire de sa

production pétrolière depuis le début de cette année jusqu'à la fin juin prochain, de 51 000 barils par jour. Cela s'ajoute à la réduction volontaire annoncée depuis avril de l'année dernière, de 48 000 barils par jour, et qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin de cette année. Les données mensuelles publiées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), ce mardi 14 mai 2024, montrent que la

production pétrolière en Algérie au cours du mois d'avril s'est élevée à 909 mille barils par jour, contre 908 mille barils par jour au mois de mars précédent. En février dernier, la production pétrolière algérienne a enregistré environ 905 mille barils par jour. Selon les mises à jour de l'OPEP publiées dans un rapport du mois dernier, la production moyenne de pétrole en Algérie a diminué au cours du pre-

mier trimestre de cette année à 910 mille de barils par jour, contre 1,015 million de barils par jour au trimestre correspondant de l'année dernière. En janvier dernier, le taux de production pétrolière algérienne a été le plus élevé au cours du premier trimestre, soit 912 mille barils par jour, contre 1,016 million de barils par jour au cours du mois comparatif de 2023.

M.H.

BÉJAÏA :

Une trentaine d'exposants à la 2^e édition de la fête du safran

La production de safran est en train de se développer dans le pays au regard de son prix sur le marché. Béjaïa, avec 13 associations dans ce domaine, témoigne de cet engouement pour la culture de cette épice. Si les contraintes sont levées en matière de prix de la semence et de mise en place d'organisme certificateur, la production sera plus élevée.

Une trentaine d'exposants, issus de 14 wilayas, ont pris part, lundi à la Maison de la culture de Béjaïa, à la cérémonie d'ouverture de la 2^e édition de la Fête du safran avec pour objectif de vendre et faire découvrir au public cette épice. Déclinée en bulbe, en pistils, ou dans ses différents usages, notamment en cuisine, car contribuant à relever les saveurs, les safraniers ont multiplié à l'occasion les attractions, certes pour aguicher, mais aussi pour faire montre de leur savoir-faire, dont l'évolution « apparaît remarquable au regard de l'émergence relativement récente de cette fleur dans la nomenclature des cultures du terroir », y voit le président de l'association des producteurs



de safran de la wilaya, Saddek Amara. « Ceci est surtout vrai à Béjaïa qui, actuellement, regroupe pas moins de 13 associations avec à leur tableau de bord, une récolte annuelle de pas moins de 2 kg », dira-t-il, expliquant que

cette production apparaissant comme modeste, a assuré à ses auteurs une rentrée vénale de l'ordre de 10 millions de dinars, à raison de 5.000 dinars le gramme de safran. Le safran est cultivé dans sept communes de la

wilaya au travers d'une superficie estimée à 1,2 hectare bien modeste, en comparaison avec certaines autres wilayas, à l'instar de Khenchela, qui cumule une expérience de 15 ans et un effectif spécialisé de 40 safraniers pour une production de plus de 3 kg, selon la même source. Pour autant, l'espoir reste permis pour aller loin, pour peu que certaines contraintes soient levées, particulièrement la mise en place d'organismes certificateurs du produit au niveau national, la création d'un vrai marché pour la filière et surtout l'initiation d'une action salvatrice pour la réduction du prix d'acquisition de la semence, a expliqué, Saddek Amara, ingénieur agronome de son état

R.R.

ORAN :
PLUS DE 1,2 MILLIARD DA POUR LA RÉHABILITATION DES JARDINS PUBLICS ET DES PLAGES

Plus de 1,2 milliard DA ont été alloués pour la réhabilitation des jardins publics, des routes et des plages de la wilaya d'Oran, au titre de la saison estivale de l'année 2024, selon le wali Saïd Sayoud. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets d'aménagement de la ville d'Oran, M. Sayoud a indiqué qu'« un montant de plus de 1,2 milliard DA a été alloué pour la réhabilitation des jardins publics, des routes et des plages pour la saison estivale 2024 Ceci afin de donner plus d'attrait et d'esthétique à la capitale de l'Ouest algérien ». « La wilaya a connu, au cours de l'été dernier, un flux d'environ 20 millions de visiteurs, en provenance de divers wilayas du pays, en plus de la communauté nationale résidant à l'étranger. Ainsi la capitale de l'Ouest du pays est devenue une destination touristique de choix », a-t-il fait observer, avant d'annoncer qu'un nombre de projets seront réceptionnés, avant la saison estivale de l'année 2024, comme l'ouverture du jardin d'Es-Seddikia, le jardin méditerranéen et celui de Sidi M'hamed, qui ont connu pour leur part des travaux de réhabilitation. La plage d'Aïn Franine sera également ouverte après sa fermeture, il ya deux années de cela, sur décision de la wilaya suite à un glissement de terrain.

BLIDA :

Exportation de 23 tonnes de verre plat vers la Tunisie

Entrant dans le cadre de la facilitation des exportations hors hydrocarbures, cette opération a été supervisée, hier dimanche, par la Direction régionale des douanes de Blida, qui a veillé au suivi des différentes procédures d'accompagnement et des facilités accordées aux opérateurs économiques pour l'exportation de leurs produits, conformément au nouveau système d'information des Douanes algériennes. "Cette opération d'exportation s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme tracé par l'entreprise prévoyant l'affectation d'un taux de 70% de la production locale à l'exportation", a indiqué le directeur de

la logistique de l'entreprise exportatrice "Mediterranean Float Glass" (MFG), Adel Ouhlima. Il a ajouté que la MFG, qui a déjà exporté ses produits vers plusieurs autres pays, dont l'Italie, l'Égypte et les pays des Balkans, projette de pénétrer les marchés des Etats-Unis d'Amérique, du Brésil et de l'Argentine. M. Ouhlima, qui a noté que l'entreprise est la 1^{ère} à l'échelle africaine et 5^e au niveau mondial en termes de production et de qualité, a loué "les facilitations douanières" accordées, ayant permis "une économie de temps et d'efforts". De son côté, la sous-directrice de l'informatique et de la communication à la

Direction régionale des douanes, Anissa Tadlaouia, a indiqué dans une déclaration à la presse que "le nouveau système d'information des douanes, entré en service en novembre dernier, a apporté d'importantes facilitations aux opérateurs économiques, dont la déclaration à distance des marchandises destinées à l'exportation".

Ce même système prévoit, aussi, l'exemption des opérateurs économiques agréés du contrôle immédiat des marchandises, dit circuit vert. Les services des douanes veillent, également, à l'accompagnement des exportateurs en leur assurant une formation sur

le nouveau système d'information, en vue d'une exploitation optimale de ce dernier, l'objectif étant d'arriver à réaliser des transactions avec zéro papier, selon la même source. Dans le même sillage, le contrôleur général à la Direction régionale des douanes de Blida, Belkacem Rouissi, a affirmé que l'opérateur économique exportateur "bénéficie d'une attention particulière et un accompagnement lui est assuré à toutes les étapes de l'opération d'exportation, soit de la production, à la prospection de clients, et enfin au chargement de la marchandise vers sa destination à l'étranger".

TISSEMSILT : DÉVELOPPEMENT LOCAL

Mise en service de plusieurs infrastructures culturelles

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a exprimé, dimanche à Tissemsilt, sa satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux de projets de son secteur dans cette wilaya. Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, la ministre a valorisé le programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya qui comporte des projets pour le secteur de la culture dont certains ont été livrés et mis en service comme celui de la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" de la ville de Tissemsilt qui a bénéficié d'une opération de réaménagement et d'équipement. Mme Mouloudji a présidé l'inauguration de cette infrastructure culturelle ayant bénéficié de cette opération qui a nécessité une enveloppe financière dépassant 70 millions de dinars. A l'occasion, la

ministre a indiqué que la wilaya a bénéficié, à travers le programme complémentaire du président de la République, d'un projet portant sur l'étude et l'inventaire des biens culturels immatériels de la région, déclarant que "le président a honoré ses engagements liés au secteur en lançant des projets concrétisés dans plusieurs wilayas dont Khenchela et Djelfa".

La ministre s'est enquis du projet de réalisation d'une bibliothèque urbaine dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, inscrit dans le cadre du même programme complémentaire de développement et pour lequel une enveloppe financière de 203 millions DA a été consacrée. Ce projet, qui enregistre un taux d'avancement de plus de 65%, devra être livré avant la fin de juin prochain. Mme Mouloudji a suivi, lors de cette visite, un exposé sur le fort de Taza dans la commune de

Bordj Emir Abdelkader, qui a bénéficié d'une étude dont le gel a été levé ainsi qu'un exposé sur la protection et valorisation de trois sites archéologiques dans le cadre du programme complémentaire de développement.

Il s'agit des sites d'Ain Sfa de Tissemsilt, d'Ain Tekria dans la commune de Khemisti et de Taza à Bordj Emir Abdelkader. La ministre a mis l'accent sur la nécessité de protéger ces sites. Dans cette commune, elle a reçu un exposé sur l'étude de réalisation d'un musée de l'Emir Abdelkader. Elle a ensuite visité la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz" dans la commune de Tissemsilt où elle a reçu un exposé sur cette structure qui renferme 75.000 livres et 15.000 adhérents. Dans cette bibliothèque, elle fait don de 2500 ouvrages (magazines scientifiques et livres en braille).

PÊCHE :

BADANI REÇOIT LE PRÉSIDENT DE LA CAPA DE LA WILAYA D'EL TARF

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a reçu, lundi, le président de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) de la wilaya d'El Tarf, Nasreddine Mecharki, pour s'enquérir des préoccupations des professionnels du secteur, transmises par le président de ladite chambre, a indiqué un communiqué du ministère. Les préoccupations ont porté essentiellement sur les voies et moyens d'appuyer l'activité de la pêche dans la wilaya, le système de protection sociale des professionnels de la pêche et le dossier de la retraite, lit-on dans le communiqué. Le ministre a, dans ce cadre, assuré de la poursuite du travail et de la coordination avec différents secteurs partenaires, pour une prise en charge optimale des différentes préoccupations soulevées et un développement durable de la filière de la pêche, ajoute la même source. A son tour, le président de la CAPA de la wilaya d'El Tarf a salué les efforts consentis en vue de promouvoir la filière et les métiers de la pêche. Il s'agit notamment "la mesure relative à l'autorisation d'importation de moteurs de navire de moins de 5 ans, énoncée dans la loi de finances de l'exercice 2024, à même de solutionner les différents problèmes rencontrés par les pêcheurs et armateurs, au regard des nombreuses pannes mécaniques enregistrées, notamment sur les vieux navires", a conclu le communiqué.

HYPERTENSION ARTÉRIELLE

PERSONNES HYPERTENDUES

SONT PAS TRAITÉES

de ignorent actuellement qu'elles
s des trois quarts des adultes
vivent dans des pays à revenu
moyennement élevé. L'âge et certaines pré-
dispositions génétiques peuvent accroître le
risque d'hypertension artérielle, mais ce
risque peut aussi augmenter en raison de fac-
teurs modifiables tels qu'une alimentation
malsaine et l'absence d'activité physique.
Les changements de mode de vie, comme
une alimentation plus saine, l'arrêt
de la fumée et une plus grande activité physique
peuvent contribuer à faire baisser la tension.
Certaines personnes peuvent avoir
besoin de médicaments pour maîtriser effica-
cément l'hypertension et prévenir les compli-
cations. La prévention, la détection précoce et
une prise en charge efficace de l'hypertension
sont des interventions les plus rentables
pour être privilégiées par les pays dans
l'ensemble national de prestations
de soins. « Des traitements simples et peu
coûteux permettent de maîtriser efficacement
l'hypertension, et pourtant celle-ci n'est maî-
trisée que par environ une personne hyper-
tendue sur cinq », dit le Dr Tedros Adhanom
Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Les
stratégies de lutte contre l'hypertension
les plus efficaces, peu prioritaires et très insuf-
fisamment financées. Pour parvenir à la cou-
verture universelle, fondée sur des systè-
mes efficaces, équitables et résis-
tants sur les soins de santé primaires,
nous devons renforcer la lutte contre l'hy-
pertension », a-t-il ajouté. Pour progresser
dans ces domaines, il sera essentiel de
financer et de mieux combattre l'hyper-
tension. L'augmentation du nombre de
personnes hypertendues traitées efficacement
pour atteindre les niveaux observés dans les
pays performants à cet égard permettrait
d'éviter 10 millions de décès, 120 millions
de maladies vasculaires cérébrales, 79 millions
d'infarctus du myocarde et 17 millions de cas
de maladie cardiaque d'ici à 2050.

En plus, des médicaments abordables,
efficaces et d'autres interventions,
comme la réduction de l'apport en sodium,
peuvent contribuer à prévenir la plupart des infar-
ctus du myocarde et des accidents vasculaires
cérébraux dans le monde », a déclaré Michael
Levine, ambassadeur mondial de l'OMS
pour les maladies non transmissibles et les
traitements. « Le traitement de l'hyperten-
sion dans le cadre des soins de santé primaires
peut sauver des vies et économiser des
milliards de dollars chaque année », a-t-il

ajouté. « Le traitement de l'hypertension avec des
médicaments génériques sûrs, largement dis-
ponibles et peu coûteux à l'aide de pro-
grammes tels que HEARTS. Le module tech-
nologique HEARTS de l'OMS pour la prise en charge
des maladies cardiovasculaires dans les
centres de santé primaires et les lignes
directrices pour le traitement pharmacolo-
gique de l'hypertension chez l'adulte propo-
sent des approches pratiques et qui ont fait leurs
preuves pour une prise en charge efficace de
l'hypertension dans les établissements de
santé primaires. Une gestion efficace
de l'hypertension artérielle au niveau des commu-
nautés est possible, quel que soit le
niveau de revenu. Plus de 40 pays à revenu
moyennement élevé, dont le Bangladesh,



Cuba, l'Inde et Sri Lanka, ont renforcé la prise
en charge de l'hypertension grâce au program-
me HEARTS, et plus de 17 millions de per-
sonnes participent à des programmes de trai-
tement. Des pays comme le Canada et la Répu-
blique de Corée ont mis en œuvre des pro-
grammes nationaux complets de traitement de
l'hypertension, et ces deux pays sont parvenus
à maîtriser la tension artérielle chez plus de 50
% des adultes hypertendus. Des programmes
nationaux durables et systématiques de lutte
contre l'hypertension peuvent donner de bons
résultats, et une bonne maîtrise de la tension
artérielle se traduit par une baisse du nombre
d'accidents vasculaires cérébraux et d'infarctus
du myocarde, une augmentation de l'espé-
rance de vie et une meilleure santé. Le rapport
souligne qu'il est important de prendre en
charge efficacement l'hypertension suivant les
recommandations de l'OMS pour sauver des vies.
Cette prise en charge comprend les cinq élé-
ments suivants :

Protocole : des protocoles thérapeutiques
pratiques précisant les médicaments à utiliser
et la posologie et prévoyant des mesures spé-
cifiques pour gérer la tension artérielle non
maîtrisée permettent de rationaliser la prise
en charge et d'améliorer l'observance.

Fourniture de médicaments et d'équipement :
le traitement efficace de l'hypertension suppo-
se un accès régulier et ininterrompu à des
médicaments abordables ; actuellement, les
écarts de prix des médicaments antihyperten-
seurs vont de un à dix selon les pays.

Soins en équipe : les résultats pour les patients
s'améliorent lorsqu'une équipe collabore pour
ajuster et intensifier les schémas thérapeu-
tiques antihypertenseurs conformément aux
ordonnances et aux protocoles établis par les
médecins. Services centrés sur le patient : il
s'agit de tenter de lever les obstacles aux soins
en proposant des traitements faciles à
prendre, des médicaments gratuits et des
visites de suivi près du domicile, et en rendant

le contrôle de la tension artérielle facilement
accessible.

Systèmes d'information : des systèmes d'infor-
mation simples et centrés sur l'utilisateur faci-
litent l'enregistrement rapide des données
essentielle relatives aux patients, réduisent
l'effort de saisie des données par les agents de
santé et facilitent une généralisation rapide
tout en maintenant ou en améliorant la qualité
des soins. « Toutes les heures, plus de 1000
personnes meurent d'accidents vasculaires
cérébraux et d'infarctus du myocarde. La plu-
part de ces décès sont dus à l'hypertension
artérielle et auraient pu être évités », a déclaré
le Dr Tom Frieden, Président-Directeur gé-
néral de Resolve to Save Lives. « Il est possible de
bien prendre en charge l'hypertension pour un
coût abordable et ainsi de renforcer les soins
de santé primaires. Le défi consiste mainte-
nant à passer de « Il est possible » à « c'est fait
», a-t-il ajouté. À cet égard, l'engagement des
gouvernements du monde entier est nécessai-
re. »

RÉDUIRE LE RISQUE D'HYPERTENSION EN 31 MINUTES PAR JOUR !

D'après une récente étude américaine, réduire
son temps de position assise de 31 minutes
par jour, permettrait de diminuer sa tension
artérielle. Cette enquête a été menée sur 283
participants, âgés de 60 à 89 ans. Ils étaient
tous considérés comme très sédentaires et
atteints d'obésité modérée, sévère ou massive.
Un tracker a été placé sur eux durant 6 mois et
des résultats précis ont ainsi pu être obtenus.
La sédentarité se définit par le fait de rester
assis durant de longs moments, et ce, de
manière régulière. Cela a notamment lieu au
travail, dans les transports, dans notre lit ou
notre salon. Chaque jour, nous passons en
moyenne entre 8 et 12 heures par jour assis.
Cela n'est pas sans conséquence pour notre

santé. En effet, le risque de diabète de type 2,
de maladies cardiovasculaires, de cancers et
d'obésité augmente. D'après l'OMS, entre 3,2
et 5 millions de décès sont liés à la sédentarité,
par an. L'organisation précise même que 70 %
de la population mondiale ne seraient pas
assez actifs physiquement. Lorsque la santé le
permet, la solution idéale pour lutter contre la
sédentarité est l'activité physique, même de
faible intensité. L'OMS précise qu'une activité
physique régulière réduit le risque de cardio-
pathie de 30 %, de diabète de 27 % et des can-
cers du sein et du côlon de 21 à 25 %.

Grâce au suivi des 283 participants, des résul-
tats précis ont été obtenus. En effet, cette
étude démontre qu'en moyenne les partici-
pants avaient réduit leur temps passé assis de
31 minutes et ainsi, diminué leur pression
artérielle systolique de près de 3,5 millimètres
de mercure (mmHg).

Le docteur Rosi Rosenberg, chercheuse de
l'étude américaine, explique : « Nos résultats
sont prometteurs car passer moins de temps
assis, est peut-être plus facile pour les gens
que d'augmenter l'activité physique, en particu-
lier chez les personnes âgées qui sont plus
susceptibles d'avoir des douleurs chroniques
ou des capacités physiques réduites. » Selon
une autre étude réalisée par l'université de
San Francisco, la réduction de la tension arté-
rielle systolique de 5 mmHg, peut faire chuter
la mortalité due aux AVC de 14 %. En ce qui
concerne les maladies coronariennes, la dimi-
nution est tout de même de 9 %. Pour finir,
il existe quelques habitudes à prendre pour
réduire la sédentarité. Par exemple, il est
conseillé de se lever quelques minutes toutes
les heures, si votre travail demande une posi-
tion assise continue. Par ailleurs, lorsque vous
êtes au téléphone, il est recommandé de mar-
cher plutôt que de rester sur place. Enfin, pour
les courts déplacements, il vaut mieux privilé-
gier la marche ou le vélo.

Par A.B. et Agences

SÉNÉGAL

DES VIDÉOS ÉDUCATIVES POUR LES ÉLÈVES

Dans le but de faciliter la tâche aux élèves de la sixième en terminale, deux tech entrepreneurs ont mis en place une plateforme d'e-learning. Ils ont noué des partenariats avec plusieurs écoles sénégalaises. 20/20 Edtech est une solution d'e-learning développée par une jeune pousse sénégalaise. Elle permet aux utilisateurs d'accéder en quelques clics à divers contenus éducatifs depuis des plateformes web et mobile. La start-up, basée à Dakar, a été fondée en 2020 par Abderrahmane Sow et Ahmadou Ba. Elle a pour mission de mettre en place une bibliothèque de contenus éducatifs abordables pour les élèves d'Afrique francophone. « En utilisant la plateforme 20sur20, les élèves peuvent apprendre à travers des centaines de vidéos courtes, directes et très ludiques qui leur permettent de réviser à leur rythme, sans stress, de s'entraîner en continu en répondant à nos questions quizz qui permettent d'assurer la maîtrise du matériel, de se perfectionner en voyant exactement là où ils ont des lacunes et orienter leurs efforts d'apprentissage vers celles-ci », indique la jeune pousse.

La solution dispose d'une application mobile accessible uniquement sur Android mais elle n'est pas disponible sur Play Store. Il faut passer par la plateforme web pour la télécharger et créer un compte en renseignant ses informations personnelles. De là, l'utilisateur peut accéder aux divers contenus de l'edtech, de la classe de sixième à celle de terminale. Pour l'instant, seuls les contenus des classes de sixième, de troisième et de terminale sont disponibles sur 20/20 Edtech. Outre les différents cours, des quiz sont disponibles pour permettre à l'utilisateur d'évaluer son niveau. Un tableau analytique permet de visualiser les performances en temps réel, de trouver les lacunes et d'y remédier automatiquement avec les contenus de la plateforme. L'objectif est de produire 1 500 vidéos et 50 000 quiz dans sept matières (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, philosophie, etc.) pour les classes du secondaire. Le but de 20/20 Edtech est de faciliter les études pour les élèves des différents niveaux d'étude cités.

In We Are Tech Africa

MALI

FEU VERT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 50 MWC

Le parc photovoltaïque sera construit à Tiakadougou-Dialokoro, dans la région de Koulikoro, par l'entreprise émiratie Amea Power. Il représente la première partie d'un projet de 100 MWC. Cette initiative date de 2020, mais c'est seulement le 8 mai 2024 que le cabinet malien des ministres a validé le projet des amendements apportés à l'accord de construction. "Au cours de la mise en œuvre, des contraintes diverses n'ont pas permis de lever toutes les conditions suspensives afin de démarrer les travaux de réalisation du projet", explique Birama Coulibaly, le Secrétaire général du gouvernement malien. Selon les médias locaux, les modifications portent sur: la durée de la convention, la mise en place d'une garantie partielle, la modification du prix du kWh, le mode de vente "Take or Pay" en "Take and Pay". Pour l'heure, la date du début de la construction reste inconnue.

In Agence Sputnik

BURKINA FASO

LigdiCash facilite les paiements en ligne

Présent au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Togo, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Guinée, cette solution fintech est en pleine expansion. L'objectif est de s'imposer comme une référence continentale.

LigdiCash est une solution fintech développée par une jeune pousse burkinabè. Elle permet aux utilisateurs d'accéder à une variété de services financiers depuis ses plateformes web et mobile. La start-up, basée à Bobo Dioulasso, a été fondée par Souleymane Traoré. « L'idée est née du constat que plusieurs entrepreneurs, entreprises et e-commerçants étaient confrontés à la difficulté d'avoir un moyen de paiement en ligne en commençant par des sites et application qu'ils ont développé pour leurs clients », explique Souleymane Traoré au média Croissance Afrique en 2022. La solution dispose d'une application mobile accessible sur iOS et sur Android où elle a déjà été téléchargée plus de 100 000 fois, d'après les statistiques de Play Store. L'utilisateur, après téléchargement, devra se créer un compte pour accéder aux services proposés par la fintech. Les particuliers peuvent, entre autres, disposer d'un portefeuille électronique depuis lequel ils opèrent des opérations telles



que les transferts d'argent mobile money vers différents réseaux télécoms, l'achat du temps d'antenne et des forfaits Internet ou encore les paiements en ligne. En ce qui concerne les entreprises, la fintech offre des services sur mesure pour faciliter le développement de leurs affaires. Elle propose une interface de programmation pour la réception des paiements en ligne via divers moyens tels

que les cartes bancaires (Visa, Mastercard, American Express, etc.) ou le mobile money. La fonctionnalité Bulk, de son côté, permet de faire des transactions, comme le paiement des salaires ou des fournisseurs, en une fois en utilisant les moyens de paiements cités supra. Quant à PayLink, elle permet de créer un lien de paiement sur lequel l'utilisateur reçoit des paiements en

ligne, que ce soit pour des ventes en ligne, des collectes de fonds. « Lorsqu'un marchand utilise des paylinks, il publie ses articles avec un lien ou un bouton à côté, sur lequel le client peut cliquer et effectuer le paiement s'il est intéressé par l'article en question et quant au marchand il sera notifié de l'achat de tel ou tel de ses articles », indique la jeune pousse.

In we Are Tech Africa

HUILE D'OLIVE

La Tunisie aspire à produire un million de tonnes chaque année

D'après un rapport de l'Observatoire nationale de l'agriculture (Onagri), entre novembre 2022 et mai 2023, la quantité d'huile d'olive conditionnée exportée représente seulement 10%, le reste est exporté en vrac (90%). Il est évident que l'exportation en vrac de ce produit stratégique entraîne un manque à gagner important pour le pays. Aussi est-il utile de rappeler que de nombreux pays profitent de l'huile tunisienne en la conditionnant et la commercialisant sur les marchés internationaux sans citer le pays d'origine. Malgré la qualité distinguée de l'huile d'olive tunisienne et ses caractéristiques spécifiques, la filière présente des carences en matière de capacité de conditionnement par rapport à d'autres producteurs mondiaux de ce produit. Cette situation nuit beaucoup à l'image de ce produit sur le marché international et engendre une perte de valeur ajoutée et par la suite la perte de l'identité de l'huile tunisienne puisqu'elle est vendue sous des étiquettes étrangères. Donc, l'augmentation de la part d'huile d'olive conditionnée dans les



exportations présente l'unique moyen de doter le produit d'une identité qui lui est propre. Des mesures de soutien en faveur des exportateurs sont nécessaires afin de les encourager à investir dans le conditionnement. Le ministre de l'Agriculture, des Ressources en eaux et de la Pêche, Abdelmonôm Belaâti, a indiqué, ce lundi, lors d'un séminaire sur la sécurité alimentaire et le changement climatique, que la Tunisie vise à produire un million de tonnes d'huile d'olive, chaque année. Il a ajouté que la pro-

duction n'a atteint que 219 mille tonnes en 2023, contre plus de 400 mille, en 2019. « Cela nous pousse à accorder plus d'importance aux terres consacrées à l'agriculture irriguée qui doivent représenter, au moins, 50% des terres cultivées contre les 7 actuelles », a-t-il souligné. Belaâti a estimé que le succès de ce programme permettra à la Tunisie de rembourser une bonne partie de sa dette extérieure, grâce à son huile d'olive, demandée sur les marchés extérieurs. Selon l'Observatoire national de

l'agriculture (Onagri), les recettes des exportations de l'huile d'olive ont atteint 985,9 millions de dinars les deux premiers mois de la campagne 2023/2024 (à fin décembre 2023), soit une hausse de 47,2% en comparaison de la même période de la campagne 2022/2023. L'Onagri ajoute que le prix moyen enregistré à l'exportation, durant les deux premiers mois de la campagne 2023/2024, a augmenté de 70,3%, soit 25,19 dinars/kilo, contre 14,79 dinars/kilo enregistré au cours de la même période de la campagne précédente. De plus, selon certaines estimations, la valeur des exportations de l'huile d'olive devrait atteindre, cette saison, 4,5 milliards de dinars – quelque 160 mille tonnes – contre 3,4 Mds de dinars en 2022-2023. Ainsi, la production oléicole connaît une tendance haussière depuis 2017 et ses exportations ont évolué, passant de 85 à 195 mille tonnes en 2023, et sont principalement dirigées vers les marchés espagnol et italien qui se taillent la part du lion, avec un taux de l'ordre de 77%.

In African Manager

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE-2024 : APRÈS LA DEUXIÈME ÉTAPE

Hamza Yacine conserve son maillot jaune



Les cyclistes algériens comme Hamza Yacine et Youcef Reguigui dominent l'entame de cette compétition. Des athlètes, notamment de Malaisie et d'Erythrée, tentent de coiffer ces cyclistes dans les prochaines étapes. Consolider ce leadership ne sera pas une tâche facile.

Le coureur algérien Youcef Reguigui a signé une deuxième victoire algérienne de rang, sur le Tour d'Algérie cycliste TAC-2024, en remportant la 2e étape, disputée lundi entre Sidi Bel-Abbès et Mostaganem sur une distance de 141 km, en présence de 74 coureurs représentant 16 équipes, rapporte

l'APS ; Son compatriote Hamza Yacine, vainqueur de la 1re étape dimanche, a conservé quant à lui le maillot jaune de leader au classement général, après avoir terminé à la 3e place de l'étape. "Franchement, je ne m'attendais pas à remporter cette 2e étape, surtout que je viens à peine de reprendre la compétition officielle après une absence de 5 mois pour cause de blessure. J'ai abordé ce Tour d'Algérie 2024 avec pression, d'autant que l'événement se déroule dans mon pays et devant le public algérien, à qui je dédie cette victoire", a réagi Reguigui dans une déclaration accordée à l'APS. Le sociétaire de l'équipe malaisienne Terengganu Cycling Team, s'est adjugé la première place au sprint avec un chrono 3h 17m 39 sec, devançant l'Ery-

thréen Maekele Milkyas, et son compatriote Hamza Yacine (Team Madar Pro), auteurs du même chrono. "La course n'était pas difficile pour mon équipe, car Team Madar Pro a voulu prendre le contrôle pour permettre à Hamza Yacine de conserver son maillot jaune de leader. Nous sommes qu'au début du Tour, le plus dur reste à venir lors des 8 étapes restantes", a-t-il ajouté. Grâce à ce succès, l'expérimenté Youcef Reguigui (34 ans) a enfilé le maillot bleu du vainqueur de l'étape, en plus du maillot rouge du meilleur cycliste algérien de la course. Au classement général de la 24e édition du TAC-2024, Hamza Yacine conserve le maillot jaune de leader en occupant la 1re place (6h:37.31), devant son compatriote Nassim Saïdi, et l'Ery-

thréen Maekele Milkyas, auteurs du même chrono. Hamza Yacine (27 ans) a également conservé le maillot vert du meilleur sprinter. Hamza Yacine a indiqué à l'APS qu'il ambitionnait de remporter cette 2e étape, "mais en raison d'une panne mécanique enregistrée lors des derniers mètres, je me suis contenté de la 3e place, décrochée à l'issue d'un gros effort. Le plus important est de conserver le maillot jaune", saluant au passage "la victoire algérienne" grâce à Reguigui. Concernant les autres maillots, le Mauricien Christopher Rougier Lagane a conservé le maillot à pois du meilleur grimpeur, en l'absence de cols sur le parcours de la 2e étape, alors que l'Erythréen Maekele Milkyas a préservé le maillot blanc du meilleur jeune (U23). Le maillot orange du coureur combatif est revenu à Yafiet Mulugeta d'Erythrée. Les membres de l'équipe algérienne parviennent ainsi à démarquer ce Tour d'Algérie-2024 du bon pied, en dominant les deux premières étapes, grâce à Hamza Yacine et Youcef Reguigui, en plus de Nassim Saïdi, vainqueur du Grand Prix de la ville d'Oran, ce qui va permettre à l'Algérie de soigner son classement continental et booster ses chances de prendre part à des rendez-vous internationaux. La troisième étape du TAC-2024, prévue mardi, ralliera Mostaganem à Ténès sur une distance de 156 km. **R.S.**

COUPE D'AFRIQUE DE TENNIS DE TABLE :

QUATRE PONGISTES ALGÉRIENS EN 8^{ES} DE FINALE



Quatre pongistes de la sélection algérienne (messieurs et dames) ont composté leur billet pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique Individuelle de tennis de table qui se déroule à Kigali au Rwanda (12-14 mai), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT). Il s'agit de Mehdi Bouloussa qui a pris la première place de la quatrième poule avec deux victoires face au Rwandais François Ichimou (3-0) et l'Ougandais Jonathan Sanioga (3-0). Même chose pour Lynda Laghribi qui a terminé en tête de la 7e poule en s'imposant d'abord devant l'Ethiopienne Najidi Bordanos (3-0) avant de battre la Mauricienne Kino Rogayah (3-2). De leur côté, Amine Djellouli et Amina Kessassi ont également composté leur ticket pour les 8es de finale avec une victoire chacun dans leurs poules respectives. Cette compétition sera suivie par le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques 2024 de Paris, prévu du 16 au 18 mai 2024 à Kigali, ajoute la même source. Composée de quatre athlètes (2 messieurs et 2 dames), la sélection algérienne est conduite les entraîneurs Boukermane Mafrane (dames) et Rabia Hussein (messieurs). Les quatre athlètes concernés par les deux compétitions sont : Mehdi Bouloussa, Amine Djellouli, Lynda Laghribi et Amina Kessassi.

AÏKIDO :

La popularisation de la discipline dans le monde

La consolidation des pratiquants d'aïkido dans le continent africain et les pays arabes est l'objectif principal de la Fédération internationale d'aïkido (IAF), afin de promouvoir largement ce sport dans le monde et développer son niveau technique, selon l'approche de l'expert en aïkido et président de la Fédération internationale d'aïkido (IFA), le Néerlandais, Wilko Vriesman. Dans une interview accordée à l'APS, en marge du stage technique qu'il a encadré récemment en Algérie, au profit des éducateurs et techniciens nationaux, M. Vriesman a expliqué que l'instance internationale d'aïkido "s'emploie à intensifier les réunions techniques et les formations tout azimuts afin de consolider le travail de base des pratiquants et uniformiser les concepts entre les différentes fédérations au niveau continental et arabe et de leur enseigner les principes et l'éthique de cet art martial". Pour l'expert en la matière, par cette approche, l'instance internationale s'attèle à unifier la pratique de cet art martial, lui assurer une large

diffusion et à développer leur niveau technique. "Nous ne voulons pas que chaque pratiquant travaille seul et forme des groupes dispersés sans tutelle ou la formation de soi-disant blocs, car cela affecte négativement les fédérations nationales dans ces pays et affaiblit leur niveau technique au fil du temps", a-t-il indiqué. De l'avis des connaisseurs de la discipline, l'aïkido doit s'articuler sur les jeunes pratiquants qui doivent être bien encadrés et dotés d'une base solide afin qu'ils puissent, eux aussi dans l'avenir, former une relève capable de travailler pour la pérennité de ce sport et assurer une relève. Le président de l'instance internationale (IAF), estime que l'afflux des jeunes vers cet art martial authentique "reste modeste dans les pays arabes et le continent africain", expliquant que "la question de l'âge reste une préoccupation pour la Fédération internationale, qui travaille à créer une nouvelle génération dont elle a besoin, car les anciens lutteurs et leurs élèves vieillissent, en plus de cela les responsables des

affaires sportives dans ces pays ne soutiennent pas adéquatément les fédérations nationales africaines et arabes d'aïkido, arguant de ce sport est dépourvu de compétitions nationales et de tournois". Le directeur technique néerlandais a fait une exception pour certains pays, comme l'Algérie, où le sport a reçu une attention acceptable du ministère de tutelle qui a contribué à la création de la Fédération nationale d'aïkido (FAA), ainsi qu'à l'assistance qu'il lui apporte. "En Algérie, la fédération est devenue un bon modèle à suivre pour les pays africains, tout va bien ici et les athlètes algériens maîtrisent les techniques de base de ce sport, et cherchent tout le temps à acquérir les compétences et les principes de l'Aïkido et à les adapter au corps, à l'esprit et à l'âme", a-t-il expliqué. L'expert néerlandais s'est félicité de tous les programmes de développement entrepris par la Fédération algérienne d'aïkido, notamment dans le sud du pays (Ouargla) : "Il ne reste plus qu'à organiser un forum technique au profit des instructeurs d'aïkido

sur les principes de l'aïkido et la manière d'encadrer les activités dans provinces intérieures, ce qui est l'objectif de notre instance pour parvenir à la création d'un modèle de développement pour les pays africains et arabes." Pour que les fédérations nationales d'aïkido du continent africain puissent travailler de manière unifiée, elles doivent nécessairement s'appuyer sur une base fondamentale, que l'expert international a décrite comme une "pyramide" qui comprend: le nombre de participants, clubs, associations et de fédérations nationales, qui tous, "travaillent pour établir une relation forte avec la Fédération Internationale des Spécialités, qui a le devoir de les aider." Même si les cultures individuelles des pratiquants de l'Aïkido diffèrent d'un pays à l'autre, il en reste que les principes et les techniques de ce sport qui le sous-tendent sont les mêmes et ne changent pas, car ils prônent les valeurs de vivre en paix et d'assurer la stabilité et le progrès. "L'aïkido ne s'appuie pas sur les compétitions, mais suit la même

démarche que les autres sports pour atteindre un haut niveau technique, en adoptant un travail de proximité qui commence par les jeunes talents, puis la formation d'entraîneurs, de formateurs et d'instructeurs qui constituent une force reconnue par l'instance internationale, et les pays africains et arabes devraient suivre la même politique de développement", a souligné M. Vriesman. Interrogé sur les programmes dont les pays du continent ont bénéficié pour vulgariser et promouvoir l'aïkido, l'expert néerlandais a soutenu que son instance internationale a "supervisé la création de fédérations dans 14 pays arabes et dans un certain nombre de pays africains, ainsi que la Confédération africaine, qui est au cœur de la stratégie de l'organisme international. Notre objectif à l'avenir est de participer aux Jeux de la solidarité islamique et aux Jeux africains à l'avenir". Et d'ajouter: "Aujourd'hui, la force des fédérations réside dans leur capacité à créer un niveau technique prestigieux.

APS

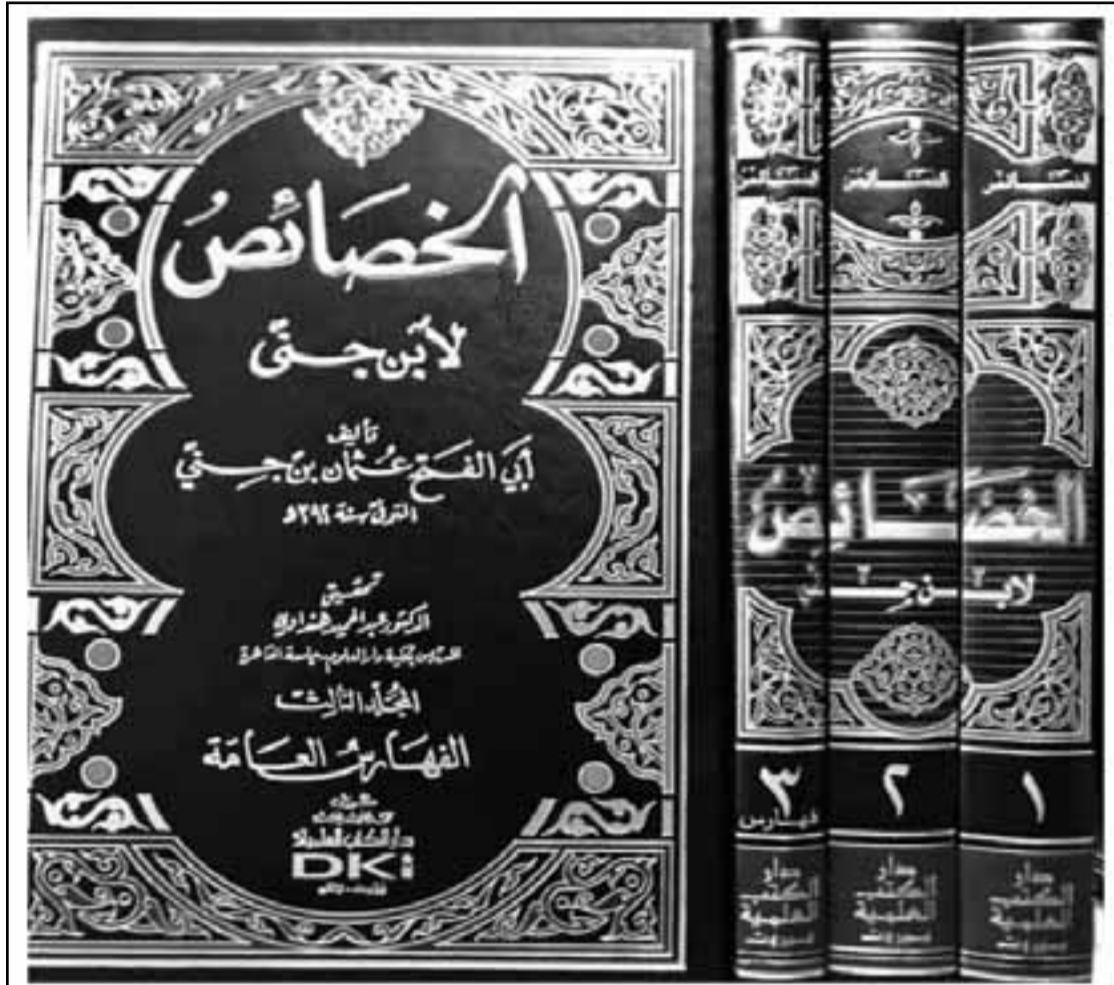
UN GRAND PRÉCURSEUR DE LA LINGUISTIQUE MODERNE

Ibn Jinni et son livre «Al Khassais»

Deux hommes ont joué un rôle clé dans la vie et le parcours d'Ibn Jinni, un des plus grands esprits de la civilisation musulmane dans les sciences du langage : Abou Ali al-Farissi et Abou Tayyeb al-Moutanabbi.

Ibn Jinni est célèbre pour avoir été le premier à donner une définition de la langue. Dans son livre « Al Khassais », il définit le langage comme « l'expression par le locuteur de son intention, et cette déclaration est un acte verbal qui découle de l'intention au profit de l'énoncé ». Il a également souligné les valeurs utilitaires et expressives du langage, soulignant son importance dans la communication et la vie quotidienne. De plus, Ibn Khaldun a fait écho à la définition d'Ibn Jinni en disant que le langage doit être utilisé pour exprimer son objectif. Les deux définitions sont largement cohérentes avec les vues des fonctionnalistes occidentaux et sont riches en valeurs pragmatiques. Cela les a amenés à être considérés comme des ouvrages fondateurs dans le domaine de la linguistique.

L'histoire de Ibn Jinni et son livre Al-Khassais. Ainsi que sa contribution à l'agencement des sons et à l'impact sur la langue arabe. Sont des sujets fascinants et importants dans l'étude de la linguistique arabe. Les experts considèrent Ibn Al-Jinni comme l'un des plus grands grammairiens arabes, et son livre, Al-Khassais, a laissé une empreinte indélébile sur la langue arabe. Dans cet article, nous examinerons l'histoire de Ibn Al-Jinni. Son livre Al-Khassais, l'agencement des sons et leur impact sur la langue arabe. Le livre Al-Khassais d'Ibn Al-Jinni se compose de deux parties principales. La première section du livre se consacre à l'organisation des sons en arabe. Tandis que la deuxième partie traite de la signification des mots. Dans la première par-



tie du livre. Ibn Al-Jinni a étudié les sons de la langue arabe et leur impact sur la poésie et la prose. Il a montré comment l'agencement des sons peut être utilisé pour créer des rythmes et des effets stylistiques dans la poésie et la prose. Il a également montré comment les sons peuvent être utilisés pour transmettre des nuances de signification et comment certains sons peuvent être utilisés pour produire des effets particuliers. Dans la deuxième partie du livre.

Ibn Jinni a examiné la signification des mots et la façon dont elle est affectée par les sons utilisés pour les composer. Il a montré comment les sons peuvent être utilisés pour créer des associations de sens entre les mots et comment certains sons peuvent être utilisés pour transmettre des idées particulières. Il a également expliqué comment l'utilisation des sons peut affecter la clarté et la pré-

cision du discours.

Ibn Jinni a contribué à la linguistique arabe. En proposant de nombreuses idées novatrices sur la langue arabe et sur la manière dont on devrait l'étudier et l'enseigner, la personne a suscité l'intérêt. L'une des idées les plus importantes d'Ibn Al-Jinni était que la langue arabe est une langue vivante et dynamique qui évolue constamment.

Il a soutenu que les règles grammaticales et linguistiques ne devraient pas être considé-

rées comme des lois fixes, mais plutôt comme des guides pour comprendre la langue. Ibn Al-Jinni a également souligné l'importance de la connaissance de la grammaire pour une bonne compréhension de la langue arabe. En écrivant de nombreux ouvrages sur la grammaire arabe, il a fourni des manuels d'enseignement de la langue utilisés par de nombreux étudiants. Prenons l'exemple de la lettre «b» en arabe, qui est une des lettres les plus cou-

rantes de l'alphabet arabe. Ibn Jinni a montré comment utiliser cette lettre dans la langue arabe en écrivant beaucoup à son sujet. En outre, Ibn Al-Jinni a été un fervent défenseur de la poésie et de son rôle dans la langue arabe.

Ibn Al-Jinni a étudié la production des sons de la langue arabe. En se concentrant sur les organes de la parole, tels que la bouche, la langue, les lèvres, etc. En montrant comment produire chaque son et comment il diffère des autres sons. Il a expliqué la phonétique de la langue. Il a également examiné l'agencement des sons dans les mots. Les phrases et les textes, et comment cela affecte la signification et la compréhension de la langue. Selon Ibn Jinni, la langue arabe se compose de 28 consonnes et de 3 voyelles. On classe les consonnes en deux catégories. Les consonnes emphatiques (les lettres «tā», «dād», «sād», «zā» et «qāf») et les consonnes non-emphatiques. Les voyelles sont «a», «i» et «u». L'agencement des sons dans la langue arabe est très important pour la compréhension et l'expression de la signification. Ibn Al-Jinni a montré comment la signification peut changer en fonction de la position des sons dans un mot ou une phrase. Par exemple, les lettres «b» et «m» peuvent donner des significations opposées selon leur position dans un mot. Le mot «bab» signifie «porte» et le mot «mab» signifie «lieu de repos» ou «endroit où l'on dort». Il avait de ce fait créé, ou découvert, ce qu'on appelle la « grande étymologie ».

I.Med Amine

IL LUI A CONSACRÉ PLUSIEURS LIVRES IBN JINNI, GRAND AMI ET EXÉGÈTE D'AL MOUTANABBI

Ibn Jinni a consacré plusieurs livres à la poésie de son ami Al Moutanabbi, dont son encyclopédique « Exégèse du Diwan de al-Mutanabbi », travail qu'il a mené sous la direction de l'auteur.

DANS CE COMMENTAIRE, NOUS POUVONS LIRE LE PASSAGE SUIVANT :

Un jour une personne demanda à al-Mutanabbi pourquoi, dans son vers «Bada hawaka sabarta am lam tasbira» {souffre comme tu le peux, fermement ou avec impatience, tu ne peux cacher ton amour} il écrivit le mot tasbira avec un alif final, sans la présence de la particule lam de

l'apocope (jazima), qui demande tasbir. Alors à cela il répondit : «Ah si Abu 'l-Fath était là», me nommant, 'Il t'aurait donné la raison. Le alif remplace ici le simple nun corroboratif (ex. : nun al-ta'kid al-khafifa). La forme originale du mot est tasbiran mais quand le nun est suivi par un arrêt net, un alif est mis en remplacement. C'est donc de cela qu'al-Aasha dit : «N'adore pas satan, adore Dieu» (la ta'budi 's-Shaitana wa 'laha fa'buda). Ici, la forme initiale du mot est «budan» mais l'arrêt qui suit (waqf) est amené par le alif pour remplacer le nun.»

I.Med

IL A ÉTÉ UN DES CLÉS DE VOUTE DE BAGDAD

Vie et œuvre d'Ibn Jinni

Ibn Jinni est né Mosul A. H. 330 (A.D. 941) et mourut à Baghdad un vendredi, le 27 de Safar, A. H. 392 (Janvier, A. D. 1002). Abu 'l-Fath Othman Ibn Jinni, né à Mosul, était un des grands maîtres de la linguistique. Il étudia la littérature auprès de Abu Ali 'l-Farisi, et lorsqu'il le quitta, il commença à enseigner à Mosul. Son ancien maître passa un jour dans la ville et le vit entouré de jeunes élèves en pleine leçon, et dit « Vous êtes pourri avant même d'être mûrs ».

Entendant ces mots, il abandonna la classe et devint un disciple assidu de Abu Ali jusqu'à atteindre une parfaite connaissance de la science.

Son père Jinni était un esclave grec appartenant à Sulaiman ibn Fahd ibn Ahmad al-Azdi, né à Mosul, et dans cette

optique, il y fait allusion dans ce passage de l'un de ses poèmes :

«Aurais-je fleuri de rien, mon étude aurait été un titre de noblesse

Mais je viens de princes puissants et nobles

Césars, dont la voix fait taire les menaces de l'adversité

Pour eux, le Prophète pria, et la prière d'un prophète est une gloire suffisante.

Il composa d'excellents poèmes. Sur lui, les lignes suivantes indiquent qu'il était borgne, et disent que c'était vraiment le cas, mais certains les attribuent à Abu Mansur al-Dailami :

«Ta rigueur vis-à-vis de moi qui n'a commis aucune faute ;

Dénote d'une mauvaise intension.

Je jure par ta vie que je pleurerai jusqu'à ce que je m'inquiète pour mon unique œil ;

Cependant, s'il était que je ne devrais jamais te revoir

Il n'y aurait aucun intérêt pour moi de préserver ma vue «

Ibn Jinni composa un grand nombre de travaux instructifs sur la science de la grammaire :

-Kitab al-Khassais (sur les principes grammaticaux)

-Sirr al-Sana'a (secret de l'art)

-Munsif (impartial), tentative de comprendre le traité d'Abu Othman al-Mazi-

ni sur les déclinaisons et la conjugaison.

-Talqin (instruction)

-Ta'aqub (succession mutuelle)

-Kafi (suffisant), commentaire sur le traité d'al-Akhfash sur la rime

-Un traité sur la terminaison des noms avec un alif court et long

-Tamam (achèvement), commentaire sur les poèmes des Hudhailites

-Manhaj, concernant les dérivés de ces noms propres qui apparaissent dans les Hamasa

-al-Masa'il al-Khatiriyat (questions rencontrées et suggérées)

-al-Tazkira tal-Asbahaniyya (memorial d'Esfaahan).

I.Med

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA de BOUIRA
DAIRA de KADIRIA
COMMUNE de DJEBAHIA

NIF : 0984 1026 5096 024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Djebahia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres ouvert N° 06/2024 relatif au projet :

Réalisation de la route reliant Chenaine a Ouled Allal sur 1.8 kms (2eme tranche)

Publié dans le journal **Akhbar Elwatane** en langue Arabe en date du 28/04/2024 et le journal **L'EXPRESS** en langue Français en date du 28/04/2024 qu'après l'évaluation des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 07/05/2024, le marché a été attribué provisoirement à :

Offre N°	Désignation de l'entreprise	N° IF	Note offre technique /60	Montant de l'offre Financière	Délai d'exécution	Observation
06	ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS HAMAIMI HACENE ADRESSE BD ZAMMOUM SALAH N°34 BOUIRA	16216870102113300000	34/60	13.734.389.00 DA	03 MOIS	L'Offre le moins disant

- Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres dans les (03) jours qui suivent l'attribution provisoire du marché, ainsi que ceux contestant le choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés concernée dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, Conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 15/05/2024 ANEP : N° 2416016001

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE KSAR EL HIRANE
COMMUNE DE KSAR EL HRANE
NIF098403020055442

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Vu l'article 65 du décret présidentiel n° :247/2015 du : 16/09/1015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Suite à l'avis d'appel d'offre n° : 02/2024 publié le : 08/04/2024, dans le journal **L'EXPRESS** en français et le journal **AL AYAME ALJADIDA** en arabe le président de l'assemblée populaire de la commune de ksar el hirane annonce à ceux qui ont participé à l'appel d'offre cité ci-dessus l'attribution provisoire des opérations suivantes :

N°	Nom de l'opération	Nom du Contractant	Mont ant en TTC	Délis	Observation
01	<i>réalisation d'un réseau d'assainissement zone Malka à distance de 1500 ml</i>	E. RABHI FATMA C.F 297103020008450	8.064.258.72 DA	60 jours	Techniquement qualifié Moins disant
02	<i>Compléter et Renouveler le réseau d'assainissement au cite ghris kadachi (925 LOT) à distance de 1030 ml</i>	E.HACHEMI DJELLOUL C.F 198426210004245	7.220.594.17 DA	40 jours	Techniquement qualifié Moins disant

N.B :

- Tout soumissionnaires qui conteste l'attribution provisoire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés communale dans un délai de (10) jours à compter du premier jour de la publication dans la presse les autres soumissionnaires seront invités de se rapprocher du bureau des marchés publique au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication dans la presse l'article 82 du décret présidentiel N° :247/2015 du :16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

L'EXPRESS DU 15/05/2024 ANEP : N° 2416015961

Republique Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de la sante
Etablissement Public Hospitalier Tissemsilt
Route de Bougara Tissemsilt
NIF : 0981138015012730

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Relatif à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2024

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixent les règles générales relatives aux marchés publics et en application des 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Etablissement Public Hospitalier Tissemsilt publie les résultats de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2024 portant sur l'approvisionnement de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt en denrées alimentaires durant l'année 2024 A l'issue de la procédure d'évaluation des offres techniques et financières effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement selon le tableau ci-dessous:

N° et Intitulé du lot	Soumissionnaire retenu	Nombre d'identification fiscale (NIF)	Montant proposé DA (T.T.C.)		Montant Agres correction DA (T.T.C.)		Observation
			Montant	Montant	Montant	Montant	
Lot n° 01 : Alimentation générale	BENMOUSSA Medjid	160380100127131	3 259 495,35	5 467 040,68	3 324 044,35	5 467 540,68	L'offre la moins-disante
Lot n° 02 : fruits et légumes	KAHLI El Houd	186380100478111	3 968 900,00	7 333 300,00	4 683 500,00	7 335 200,00	L'offre la moins-disante
Lot n° 03 : viandes rouges et blanches fraîches œufs et poissons surgelés	ZAIR Rabeh	174103600229183	7 814 500,00	13 649 400,00	7 814 500,00	13 649 400,00	L'offre la moins-disante
Lot n° 04 : pain	MESLEA Fayçal	193380100063181	637 500,00	76 500,00	637 500,00	76 500,00	L'offre unique
Lot n° 05 : gâteaux et pâtisseries	MESLEA Fayçal	193380100063181	324 250,00	546 250,00	324 250,00	546 250,00	L'offre unique

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la Sous Direction des Finances et des Moyens aux Adresses citées ci-dessous, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès du président de la Commission des Marchés de l'Etablissement Public Hospitalier Tissemsilt sis au Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tissemsilt, route de Bougara Tissemsilt, dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le B.O.M.O.P. Si le deuxième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 15/05/2024 ANEP : N° 2416016042

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TAMANRASET

ADRESSE / B.P 207 CITE ADMINISTRATIVE TAMANRASET
NIF : 0901100011537

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 et 82 du décret n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimale N° 18/2024 pour / Travaux des Réseau d'assainissement au rural groupe Igentar commune Idles.

Qu'à l'issue du jugement des offres, les Travaux sont attribués provisoirement à savoir :

pli	lot	Entreprise retenue	NIF	Note technique	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	Observations
06	/	HACHED MOUSSA MOHAMMED HOUCHE	155.300.100.954.125.03001	76,50	27.295.453,00	27.295.453,00	03 mois	moins disant

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher des services de la direction, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire de marché dans la presse nationale pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre techniques et financières.

Tout soumissionnaires qui conteste cette attribution peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis sur la presse et / ou le B.O.M.O.P.

L'EXPRESS DU 15/05/2024 ANEP : N° 2416016009

INDONÉSIE

Des coulées de boue volcanique font plus de 40 morts à Sumatra

Dans l'ouest de Sumatra, au moins 41 personnes sont mortes et 17 autres sont portées disparues à la suite du déferlement d'un torrent de matériaux volcaniques froids, en provenance du volcan Marapi. "Kompas" rappelle que ce phénomène est si fréquent en Indonésie que le terme d'origine javanaise "lahar" a été adopté par la communauté scientifique mondiale. À Sumatra, on l'appelle "galodo".



Dans la nuit du 11 mai 2024, un mélange de cendres, de lapilli et de roches géantes a dégringolé du sommet du volcan Marapi, le plus actif de l'île indonésienne de Sumatra, en un torrent de boue froide qui a entraîné le débordement du bassin fluvial du Marapi, a englouti ponts, routes et maisons, et a causé la mort de plus de 40 habitants. Dix-sept autres sont toujours portés disparus, et les dégâts sont très importants, comme le montrent ces images publiées par la chaîne de télévision indienne CNN-News18. La série d'éruptions du Marapi, qui dure depuis le 3 décembre

2023, et qui a depuis cette date provoqué la mort de 24 grimpeurs, a entraîné l'accumulation de matériaux volcaniques sur les pentes de cette montagne qui s'élève à 2 891 mètres dans l'ouest de l'île. L'inondation du 11 mai "a été déclenchée par des précipitations d'une forte intensité", a déclaré dans un communiqué Abdul Muhari, le chef du Centre de données, d'information et de communication sur les catastrophes de l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB), cité par Kompas.

Le quotidien indonésien ajoute que "l'inondation a également laissé des dépôts

de boue d'environ un mètre de haut. Par conséquent, outre les efforts de recherche et de sauvetage, les équipes de secours conjoints tentent de dégager le tronçon routier Batusangkar-Padang Panjang, complètement obstrué." Ces torrents de boue volcanique froide, qui peuvent dévaler les pentes d'un volcan à plus de 200 km/h, sont appelés des lahars. C'est un mot d'origine javanaise, entrée dans la langue indonésienne. Il a été adopté par la communauté scientifique mondiale, étant donné la fréquence de ce phénomène dans l'archipel indonésien, situé à la fois sur la "ceinture de feu" vol-

canique et dans la zone du climat équatorial, aux pluies torrentielles fréquentes. Mais de même que chaque région de l'archipel possède un terme local pour désigner les tsunamis, ces coulées effrayantes sont appelées galodo, en langue minang, dans l'ouest de Sumatra. "Dans l'histoire du volcan Marapi, ces pluies de lave sont une menace collatérale qui peut être plus dangereuse et mortelle qu'une éruption, comme cela s'est produit lors du galodo de 1979, qui avait fait 60 morts et 19 disparus", rappelle Kompas.

In **Courrier international**

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ENVAHIT TIKTOK

La plateforme a adopté cette mesure drastique

Face à la montée en puissance de l'intelligence artificielle générative, capable de créer du contenu - textes, images, et vidéos - à partir de simples demandes en langage naturel, TikTok a décidé de prendre des mesures. Jeudi dernier, le réseau social a annoncé vouloir mettre en place un label permettant d'identifier les contenus produits par une intelligence artificielle générative. Cette démarche vise à limiter la propagation de deepfakes - des contenus truqués très réalistes - et à éviter que ces derniers génèrent de la confusion ou trompent les utilisateurs. La mise en œuvre de ce label devrait permettre aux utilisateurs de distinguer plus facilement le contenu authentique de celui généré par intelligence artificielle. Bien plus qu'un simple outil de contrôle, ce label va contribuer à sensibiliser les

utilisateurs à l'incursion grandissante de l'intelligence artificielle dans la production de contenu numérique. L'authenticité du contenu en ligne est devenue un véritable sujet de société, en témoigne l'émergence des deepfakes, qui représentent un danger pour la vérité en mettant en scène de manière convaincante des situations qui n'ont en réalité jamais existé.

Les détails de cette labellisation restent flous, TikTok ne précisant pas encore quand ni comment ce label sera apposé. Il a toutefois été révélé que celui-ci sera appliqué aux contenus générés par intelligence artificielle lorsqu'ils seront téléchargés à partir de certaines plateformes. TikTok va ainsi suivre l'exemple de grandes firmes de la tech comme OpenAI, Adobe et Microsoft, qui ont déjà instauré leur propre système de marquage

des contenus créés par IA. TikTok ne se limite pas à une action isolée et renforce son implication dans la lutte contre les deepfakes en rejoignant des organisations telle que la Coalition pour la provenance et l'authenticité des contenus (C2PA), qui compte déjà parmi ses membres des géants de la tech comme Google, OpenAI, Adobe et Microsoft. Par ailleurs, TikTok a également annoncé faire partie de l'Initiative pour l'authenticité des contenus (CAI), dirigée par Adobe. Rappelons que TikTok avait déjà lancé en septembre dernier une labellisation des contenus modifiés grâce à son propre outil d'intelligence artificielle, TikTok AI. En somme, nous pouvons constater que la plateforme de partage de courtes vidéos TikTok prend part à une démarche générale visant à créer un environnement numérique plus transparent

et sécurisé pour les utilisateurs. Comme de nombreux acteurs du numérique, TikTok poursuit donc sa route vers une plus grande transparence.

In **TechGuru**

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La NASA nomme son premier directeur de l'IA

Preuve que l'intelligence artificielle (IA) est un des enjeux majeurs des prochaines années : l'administrateur de la NASA, Bill Nelson, a annoncé la nomination de David Salvagnini au poste de directeur de l'IA de l'agence, avec effet immédiat. Cette nomination fait suite au décret du président Biden sur l'utilisation sûre et digne de confiance de cette technologie. Salvagnini, qui occupait précédemment le poste de directeur des données, sera chargé de l'alignement de la vision stratégique et de la planification de l'utilisation de l'IA au sein de la NASA. Fort de ses expériences précédentes, Salvagnini aura pour mission de garantir que l'agence reste à la pointe de la technologie de l'IA et collabore avec d'autres agences et institutions pour ce faire. Avant cette nomination, Kate Calvin était responsable par intérim de l'IA à la NASA.

In **Télé satellite**

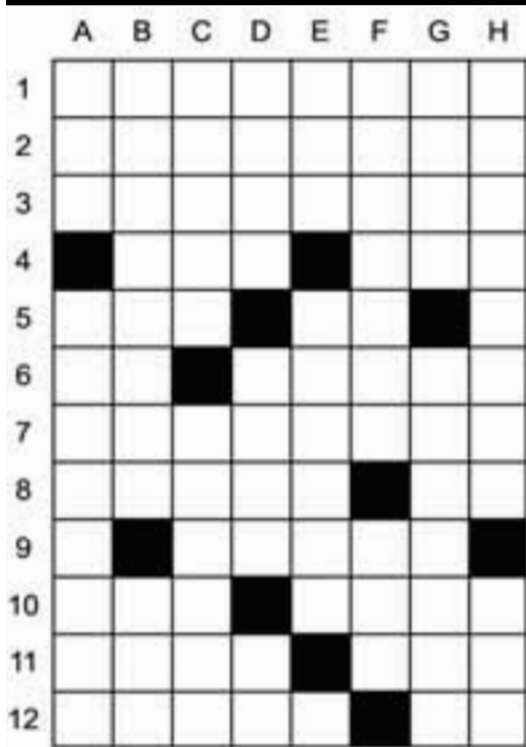
ENVIRONNEMENT

LA SAISON DES FEUX DE FORÊT A DÉJÀ DÉBUTÉ AU CANADA

Des dizaines de milliers d'hectares sont partis en fumée dans l'ouest du pays ces dernières semaines. La Colombie-Britannique, l'Alberta et le Manitoba sont durement touchés, et des milliers de personnes ont été évacuées. De quoi redouter un été particulièrement difficile. "Des avis sur la qualité de l'air sont en vigueur dans tout l'Ouest canadien alors que des conditions enfumées sévissent dans certaines régions", avertit CTV News, lundi 13 mai, diffusant des images rappelant les scènes apocalyptiques d'il y a près d'un an, lorsque la fumée de centaines de feux se répandait jusqu'aux États-Unis. Le site de Radio-Canada rapporte que le ministère de l'Environnement fédéral a signalé un risque très élevé de mauvaise qualité de l'air pour les villes d'Edmonton et de Winnipeg ainsi que pour plusieurs régions de la province de la Saskatchewan. Pour l'heure, les feux se rapprochent dangereusement de plusieurs villes. Des milliers de personnes ont été évacuées des environs de Fort Nelson, en Colombie-Britannique. La CBC précise que les autorités craignent que l'incendie de forêt de Parker Lake puisse frapper la ville ce lundi matin "après avoir plus que doublé dimanche". Deux mille kilomètres plus à l'est, des centaines d'autres personnes ont quitté Cranberry Portage, au Manitoba, après avoir reçu l'ordre d'évacuer devant l'avancée d'un brasier qui a déjà ravagé 35 000 hectares, écrit Radio-Canada. "Même de loin, ça a l'air terrifiant", a déclaré à la CBC Keith Jaeger, un résident de cette communauté autochtone. En Alberta, Fort McMurray Today rapporte qu'un feu de forêt s'étendant sur 6 579 hectares se trouvait à 16 kilomètres au sud-ouest de cette ville pétrolière. Les résidents doivent se tenir prêts à évacuer les lieux à tout moment. Selon le Centre interservices des feux de forêt du Canada, 146 feux font rage actuellement dans le pays, dont 39 sont hors de contrôle. La professeure Évelyne Thiffault, du département des sciences du bois et de la forêt de l'université Laval, au Québec, affirme au micro de Radio-Canada que certains feux actifs datent de septembre dernier et ont couvé tout l'hiver, et que les prévisions de risques d'incendies pour juin et juillet sont bien au-dessus de la moyenne pour l'Ouest canadien.

In **Courrier International**

Mots Croisés



LES MOTS FLÉCHÉS

VERTICALEMENT

- A. Il épouse la forme du bateau. Elle se réveillera papillon.
- B. Spectacle d'Offenbach. Posséda.
- C. Son compte est bon. Activité qui prive de poils.
- D. Préfixe pour l'air. Un petit morceau d'euro. Indique la manière comme la matière.
- E. Belle-fille. Ce ne sont que des histoires.
- F. Bruant à la chair délicate. Épaissit la sauce.
- G. Donc pas inventé. Elle peut finir en barre.
- H. Déracinée. Arrivé à maturité.

HORIZONTELEMENT

- 1. Île de la Polynésie française.
- 2. Faire des tas de cailloux dans les champs.
- 3. Engager des collaborateurs.
- 4. Avant sigma. Vague dans le stade.
- 5. Association avant l'Union européenne. Centilitre abrégé.
- 6. Sans la TVA. Préparateur sportif.
- 7. Inaugurée.
- 8. C'est le grand vide. Île qui donne le ton.
- 9. Monument funéraire.
- 10. Prénom féminin. La Thaïlande, autrefois.
- 11. Engin de glisse. L'homme choisi.
- 12. Déploie. Symbole de l'erbium.

FOUR-MILIER ÉCAILLEUX	IL ÉVITE LES CARIES	SILONNE UNE SURFACE	ÊTRE COUCHÉ	CHEVAL DÉBOU-CHANT EN MER	ESPÈRE
C'EST DU BLA-BLA	MAIS ÇA PIQUE !	BOIS DE LOUPE	IL ÉTAIT UN PETIT NAVIRE	MONTRE SA JOIE	QUI NE SONT PAS TOUCHÉS
				FONDATEUR DE LYCÉES	
QUI A UNE VALEUR NUTRITIVE					
ADJECTE					
BRUNE À L'OMBRE			ÎLE QUI DONNE AUSSI LE TON		INDIQUE LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE
BLONDE PETIT-LANTE					LA VERGE EN BREF
					BON CŒUR
FIN DE VERRE					GRANDE FERVEUR RELIGIEUSE
INSTITUT PLEIN D'IMAGES					ADRESSE D'ORDI-NATEUR
					BANDE DE JAPONAIS
ARBRE D'AMÉRIQUE TROPICALE	IL EN FAUT DEUX POUR FAIRE UN BIKINI				
		POINTS D'ARRÊT	BOÎTE DE VOTE	CANAPÉS GARNIS	ARTICLE
		AUG-MENTE EN TAILLE	COMME UN ÂNE	EXEM-PLAIRE	COURT METRAGE CHINOIS
FEMME DE LA HAYE	COUPÉ SPORT				
	FLÂNE EN ROUTE				
TOUTES MACULÉES DE BOUE					
NON OUVRABLE					
				SYMBOLE CHIMIQUE DE L'ASTATE	
ON A BEAU JEU DE LES GA-GNER, AU TENNIS !			POUR EUX, MAIS PAS POUR ELLES		



SIDOKU

5	9						8	3
			3	6	1			
1		4	9		8	6		7
	4	7	2	1	3	9	6	
		1		7		2		
9				4				8
	7						9	
4		9				8		1
3		8	7	9	6	5		2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AEROSOL AMPLE BOIS COMTESSE DENTIER DEVERSER EPAISSIR EPEE ETRAVE
 FAKIR FANFARE FIGE HARISSA IRONIE LIAISON ORAL PART PELERIN PINGRERIE
 POINT RENFORT RETORSION RIEN SAUR SERGENT SOURIRE SOUS-FIFRE TOREER VOIRIE

S	A	U	R	L	E	E	P	E	N	E	V
O	S	N	E	I	R	R	T	O	I	O	C
U	S	G	N	A	S	E	I	R	I	L	O
S	I	O	F	I	E	S	E	R	A	N	M
F	R	N	O	S	R	R	I	R	U	V	T
I	A	B	R	O	G	E	O	A	O	O	E
F	H	K	T	N	E	V	L	S	P	T	S
R	R	E	I	T	N	E	D	E	O	E	S
E	R	P	A	R	T	D	A	M	P	L	E

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:59	DOHR 12:45	ASR 16:34	MAGHREB 19:51	ISHA 21:25
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

BELMEHDI RENCONTRE À ISTANBUL LE PRÉSIDENT DES AFFAIRES RELIGIEUSES DE TURQUIE

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a rencontré, hier à Istanbul, le président des Affaires religieuses de la République de Turquie, Cheikh Ali Erbas, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue « les relations historiques séculaires » unissant les deux pays et les deux peuples et évoqué « les voies et

moyens de renforcer la coopération dans le domaine des affaires religieuses, outre les préparatifs pour la signature d'un accord de coopération bilatérale », a précisé la même source. La rencontre s'est déroulée en marge de la participation du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs aux travaux du Sommet consultatif des Oulémas du monde islamique, tenu à Istanbul.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 15 MAI 2024 // N°815 // PRIX 20 DA

PLUS D'UN MILLION DE QUINTAUX DE CÉRÉALES ATTENDUE À ADRAR

Bonne moisson dans le sud

La superficie emblavée sous-pivots est répartie sur 16.000 ha dédiés au blé dur dont la production devrait atteindre 800.230 qx, 136 ha pour le blé tendre (5.000 qx), en plus de 377 ha d'orge et 47 ha réservés à l'avoine, et ce, avec un rendement moyen de 47 qx/ha....

Une production de plus d'un (1) million de quintaux (qx) de céréales, toutes variétés confondues, est attendue au terme de la campagne moisson-battage de l'actuelle saison agricole (2023-2024) qui se poursuit dans la wilaya d'Adrar, selon la direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte prévisionnelle sera réalisée sur une superficie globale de 22.950 hectares (ha) dont 17.249 ha sous-pivots, soit une hausse estimée à 20% de cette superficie comparativement à la saison précédente, a précisé la même source. La superficie emblavée sous-pivots est répartie sur 16.000 ha dédiés au blé dur dont la production devrait atteindre 800.230 qx, 136 ha pour le blé tendre (5.000 qx), en plus de 377 ha d'orge et 47 ha réservés à l'avoine, et ce, avec un rendement moyen de 47 qx/ha. D'importants moyens humains et matériels sont mobilisés pour réussir la campagne moisson-battage dans la wilaya d'Adrar qui dispose d'une



superficie agricole utile de 653.640 ha, dont plus de 180.000 ha attribués dans le cadre de la concession agricole et 54.500 ha sous la supervision de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), 399.000 ha retenus dans le cadre de la propriété immobilière et 17.000 ha d'agri-

culture oasienne, pour une superficie agricole exploitée de 40.000 ha, dont 38.000 ha irriguée, soit 2% de la superficie agricole globale. Par ailleurs, la DSA prévoit, pour l'actuelle saison agricole, une augmentation de la superficie consacrée à la production de maïs jaune sous-pivots, passant de 6.230 ha à 7.440 ha. Une

production de 221.130 qx de maïs jaune a été réalisée, sur une superficie de 3.922 ha, avec un rendement moyen de 51 qx/ha, lors de la campagne de moisson écoulée, tandis que celle de maïs jaune fourrager ensilage a atteint les 860.000 qx sur une superficie de 3.370 ha, indique-t-on à la DSA.

APS

NOVO NORDISK ALGÉRIE LE SITE DE PRODUCTION DE OUED AÏSSI ÉQUIPÉ DE Panneaux solaires

Le site industriel de Novo Nordisk Algérie de Oued Aïssi à Tizi-Ouzou vient d'être équipé de panneaux solaires. Une cérémonie a été organisée hier à cette occasion. Présidée par la directrice générale de Novo Nordisk Algérie, cette cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Danemark en Algérie, du président de la commission santé du Conseil de la nation, d'un représentant du ministre de la Santé, d'une importante délégation de pharmaciens de la Côte d'Ivoire et des autorités locales. Dans un exposé, la DG du laboratoire, Mme Malika Derghal, a indiqué que les 1.148 panneaux solaires stratégiquement placés sur les toits des bâtiments principaux réduiront les émissions annuelles de CO2 de 170 tonnes. Selon elle, tout le site fonctionne avec des sources d'énergie mixtes : l'énergie solaire captée par les panneaux photovoltaïques et l'énergie conventionnelle.

R.N

SECTEUR DES TRANSPORTS LA NUMÉRISATION, UNE NÉCESSITÉ PLUTÔT QU'UNE OPTION

La numérisation des transports est plus qu'une nécessité. Elle a été largement débattue à l'occasion de la 1re édition du Forum des experts en innovation, durabilité et intelligence technologique (Fedidit) organisée hier à l'hôtel El Aurassi à Alger. Placée sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et celui des Transports, la rencontre vise à relever les enjeux actuels pour façonner l'avenir de l'économie algérienne. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a estimé que la numérisation et l'adoption de l'innovation permettent un gain de temps et d'efforts, et une réduction des coûts dans les transactions commerciales. Il a soutenu que cette rencontre vient consacrer les orientations du président de la République visant la promotion des start-up, affirmant que le processus de numérisation dans son secteur a atteint un stade très avancé touchant tous les réseaux du tramway, au métro en passant par les bus. Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a exprimé la volonté de son département de travailler en étroite collaboration avec celui des Transports pour encourager l'innovation dans ce secteur vital. Le ministre a mis l'accent sur l'importance d'inculquer l'intelligence collective devenue plus cruciale pour booster la performance de n'importe quel secteur d'activité. Pour lui, les start-up peuvent jouer un rôle considérable dans l'innovation et être des catalyseurs de la croissance économique.

R.N

12 MIS EN CAUSE IMPLIQUÉS

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE PASSEURS DE MIGRANTS

AFRICAINS À BLIDA

À Blida, les éléments de la Gendarmerie nationale ont mis un terme à l'activité d'un réseau criminel, spécialisé dans l'immigration clandestine. Au moins douze présumés passeurs ont été arrêtés. Parmi les suspects figurent deux ressortissants subsahariens, indique un communiqué de la Gendarmerie nationale. De même, douze téléphones mobiles, un véhicule utilitaire et quatre autres de tourisme ont été saisis.

I.Med/agence presse

ELUS ET EXPERTS Y CONSACRENT UNE JOURNÉE PARLEMENTAIRE

LE SYSTÈME DU BUDGET ET LE CONTRÔLE DE LA FINANCE PUBLIQUE EN DÉBAT

Des responsables et des experts participant à la journée parlementaire, organisée lundi à Alger, ont affirmé que l'application du système du budget selon les programmes et les objectifs adoptés par l'Algérie, à travers la loi organique n 18-15 relative aux lois de finances, contribuera à l'amélioration du contrôle de la finance publique, par rapport à la précédente situation marquée par l'application de la gestion selon les moyens, en vigueur avant la promulgation de cette loi. Les experts ont indiqué, lors de cette journée parlementaire organisée sous le thème «le budget selon les

programmes et les objectifs en Algérie : réalité et perspectives», que la gestion selon les programmes et les objectifs, permet d'activer le rôle du contrôle à postériori, à travers la vérification des rapports de rendement, et partant l'amélioration de la performance lors du prochain exercice financier. Dans ce cadre, la représentante du ministère des Finances, Nassima Hadj Ali a estimé que la loi organique relative aux lois de finances, a permis un meilleur encadrement de l'affectation des dotations financières, ainsi que la mise en place des cadres juridiques indispen-

sables à la mise à disposition des informations et des données qui peuvent être utilisées, en vue d'assurer une étude minutieuse et résumer la teneur des projets des lois de finances. Selon la même responsable, l'application totale et effective de la loi organique, qui est entrée en vigueur de «façon progressive et souple» depuis janvier 2023, permettra de gérer l'argent public en «toute efficacité et efficience» et d'activer le rôle du contrôle par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN)»

I.Med Amine/avec
Agence presse

